INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Données sociodémographiques en bref

Octobre 2013 | Volume 18, numéro 1

Les déterminants de l'épargne-études au Québec

par Marc-André Gauthier[1]

L'épargne-études constitue un des facteurs favorisant la participation aux études postsecondaires (Barr-Telford et coll., 2003 : 6). Dans le but d'encourager cette participation, les gouvernements ont instauré différents programmes de subventions et d'avantages fiscaux destinés à inciter les parents à épargner pour les études de leurs enfants (voir encadré). En 2009, une analyse de Statistique Canada réalisée à partir des résultats de l'*Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation* (EASEF) révélait que la proportion des parents québécois épargnant pour les études était la plus faible au Canada (Knighton et coll., 2009). Hormis l'hypothèse des frais de scolarité collégiaux moins élevés au Québec (Shipley et coll., 2003 : 13), aucune étude ne s'est penchée sur les raisons expliquant ces différences. Reprenant les résultats de l'EASEF, la présente analyse vise précisément à saisir les facteurs socioéconomiques et les raisons qui motivent les parents à épargner ou non pour les études postsecondaires de leurs enfants.

TABLE DES MATIÈRES

Les déterminants de l'épargne-études au Québec	1
Regard démographique sur le Québec et les États-Unis au tournant du 21e siècle	9
La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles	14
Le faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans	20

Les enfants québécois sont moins nombreux à avoir de l'épargne-études

Les résultats de l'EASEF indiquent que les enfants québécois sont parmi ceux qui sont les moins susceptibles d'avoir des épargnes accumulées pour leurs études postsecondaires (figure 1). Cette proportion s'élève à 58 % parmi les jeunes de 17 ans et moins dont les parents espéraient qu'ils poursuivent des études postsecondaires, celle-ci représentant environ 780 000 jeunes au Québec. Le taux d'enfants ayant de l'épargne-études au Québec est d'environ 10 points inférieurs à la proportion globale affichée par les autres provinces (reste du Canada-RDC), celle-ci s'élevant à 70 %. Seuls la Nouvelle-Écosse (55 %) et le Nouveau-Brunswick (62 %) présentent des taux comparables à celui du Québec. Les enfants des provinces de l'Ouest sont proportionnellement plus nombreux à avoir des parents qui épargnent.

1 L'auteur tient à remercier Luc Belleau (Direction de la méthodologie et de la qualité) pour le soutien méthodologique, Pierre Doray (UQAM) pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte et le CIQSS de l'Université Laval pour l'accès aux données de Statistique Canada.

Déjà 100 ans de patrimoine statistique

Québec

Figure 1

Proportion d'enfants de 0 à 17 ans ayant de l'épargne-études selon la province, Canada, 1998, 2001, 2007

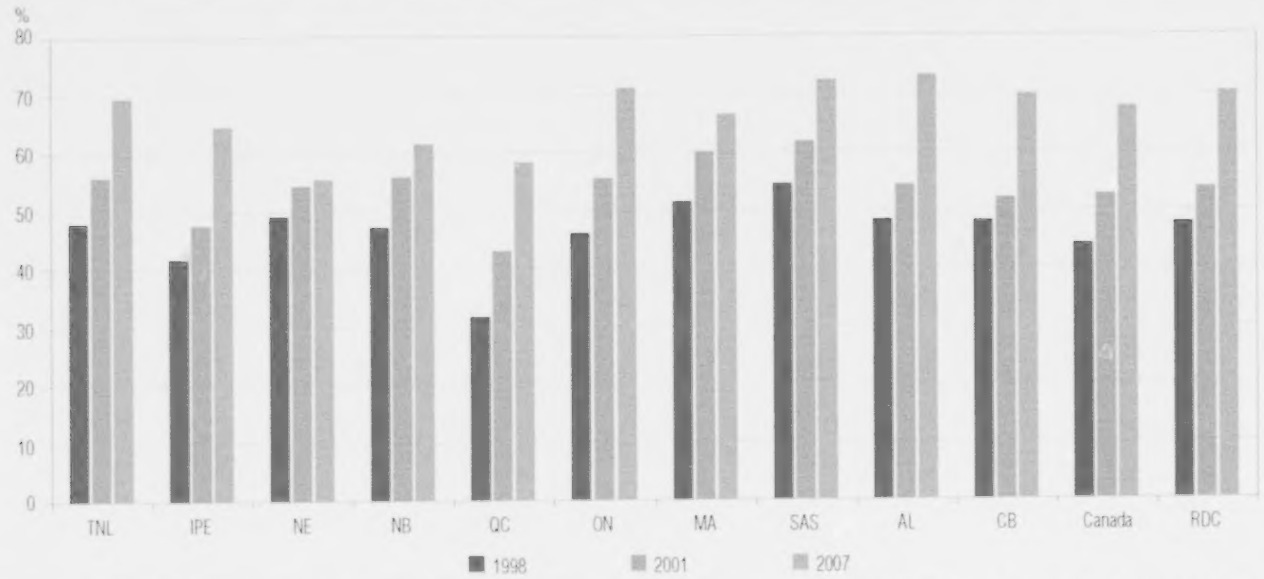

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation* et *Enquête sur les approches en matière de planification des études*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les programmes gouvernementaux d'épargne-études

Au début des années 1970, le gouvernement fédéral institue le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) afin de permettre à la population d'accumuler des fonds destinés aux études postsecondaires. Au tournant des années 2000, des incitatifs financiers directs versés sous la forme de subventions furent mis en place sous le Programme canadien d'épargnes-études (PCEE) par le biais de la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien. En 2007, le gouvernement du Québec met sur pied l'Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme qui offre aux parents épargnant dans un REEE un crédit d'impôt remboursable pouvant atteindre 250 $. Le ministre du Revenu de l'époque évoquait ainsi l'importance que le Québec « rattrape la moyenne canadienne en termes d'épargnes-études[2] ». Depuis lors, l'IQEE a connu une forte progression, le nombre de bénéficiaires du programme a ainsi atteint 423 000 au cours de l'année 2011 (Revenu Québec, 2012 : 27).

Note méthodologique

Cette étude traite uniquement des enfants de 0 à 17 ans dont les parents ou tuteurs espéraient qu'ils poursuivent des études postsecondaires au moment de l'enquête. Les données sont principalement tirées de l'*Enquête sur l'accès à l'éducation et à la formation (EASEF, 2008)* et de l'*Enquête sur les approches en matière de planification des études* (EAPE, 1999 et 2002) réalisées par Statistique Canada. Les réponses compilées proviennent du parent ou tuteur de l'enfant sélectionné qui se considérait le mieux renseigné sur la question de la planification financière des études postsecondaires. En raison de divergences d'ordre méthodologique, les données de l'EAPE et de l'EASEF sont comparables d'un point de vue indicatif seulement (voir figure 1). Afin d'alléger le texte, l'expression parents inclut les tuteurs.

Dans le but d'assurer un niveau de précision de qualité, seules les estimations dont les coefficients de variation sont inférieurs à 33 % sont retenues. Sauf exception, l'ensemble des estimations produites comportent un taux de non-réponse partielle de 5 % et moins. Les potentiels effets de biais étant considérés comme négligeables, aucune correction n'a été apportée à ces estimations. Quant aux différents tests d'hypothèse, le seuil de rejet de l'hypothèse nulle a été fixé à 95 % (†: $p \leq 0,05$). Les tests de régression logistique qui ont été menés n'incluent dans les modèles évalués que les variables indépendantes dont l'effet produit sur la variable dépendante était significatif à partir du seuil de confiance de 90 % (‡: $p \leq 0,1$).

2. Propos du ministre du Revenu cités par *La Presse canadienne* dans *Le Devoir*, « Les premiers incitatifs à l'épargne-études sont versés par Québec », 18 septembre 2008.

La proportion d'enfants au Québec dont les parents ont épargné a tout de même connu une progression notable depuis 1999. De 1999 à 2007, la proportion d'enfants ayant de l'épargne a ainsi pratiquement doublé, passant de 32 % à 43 % en 2002 puis à 58 % en 2007. Malgré ce bond considérable, le Québec n'a su rétrécir l'écart avec les autres provinces, celui-ci se maintenant autour de 10 points durant cette période.

Les montants épargnés par les parents québécois sont inférieurs à la moyenne canadienne

Chez l'ensemble de la population étudiée, la valeur totale des épargnes-études accumulées[3] correspond à 6,6 milliards de dollars au Québec en 2007, un montant représentant 14 % des montants investis au Canada (données non illustrées). En 2007, les jeunes québécois âgés de 17 ans et moins ayant de l'épargne pouvaient ainsi compter en moyenne sur 9 100 $ d'économies. Leurs parents estimaient être en mesure d'économiser 23 000 $ au moment où ces jeunes entameront leurs études postsecondaires. Au cours de la seule année 2007, les parents épargnants du Québec ont économisé en moyenne 1 600 $ par enfant.

Comme on peut le constater à partir de la figure 2, le Québec se retrouve avec les plus faibles montants d'épargne-études par enfant au Canada. Les enfants québécois qui ont de l'épargne ont environ 4 000 $ d'épargne accumulée de moins que le reste du Canada. Le montant total moyen d'épargne-études par enfant au Québec se retrouve à un niveau comparable à celui des provinces maritimes. Seuls les montants estimés pour la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario affichent des différences significatives avec le Québec. La même comparaison du côté des montants économisés révèle que les parents québécois ont investi près de 800 $ de moins au cours de l'année 2007, ce qui s'avère encore une fois comparable aux provinces maritimes.

Les parents ayant les revenus bruts les plus élevés sont plus nombreux à épargner et les montants sont supérieurs

À l'instar de l'épargne en général (Fournier et Vaillancourt, 2011), l'épargne-études apparaît étroitement déterminée par le revenu. À cet égard, Schillington soutient, à partir des résultats de l'EASEF pour le Canada, que de faibles revenus constituent le plus grand obstacle à l'épargne (Schillington, 2011 : 25). De plus, on a soulevé que les enfants issus de familles à haut revenu étaient proportionnellement plus nombreux à profiter des subventions canadiennes pour l'épargne-études au tournant des années

Figure 2

Montant total économisé en épargne-études et montant moyen des économies d'épargne-études au cours de l'année 2007 par enfant ayant de l'épargne selon la province, Canada, 2007

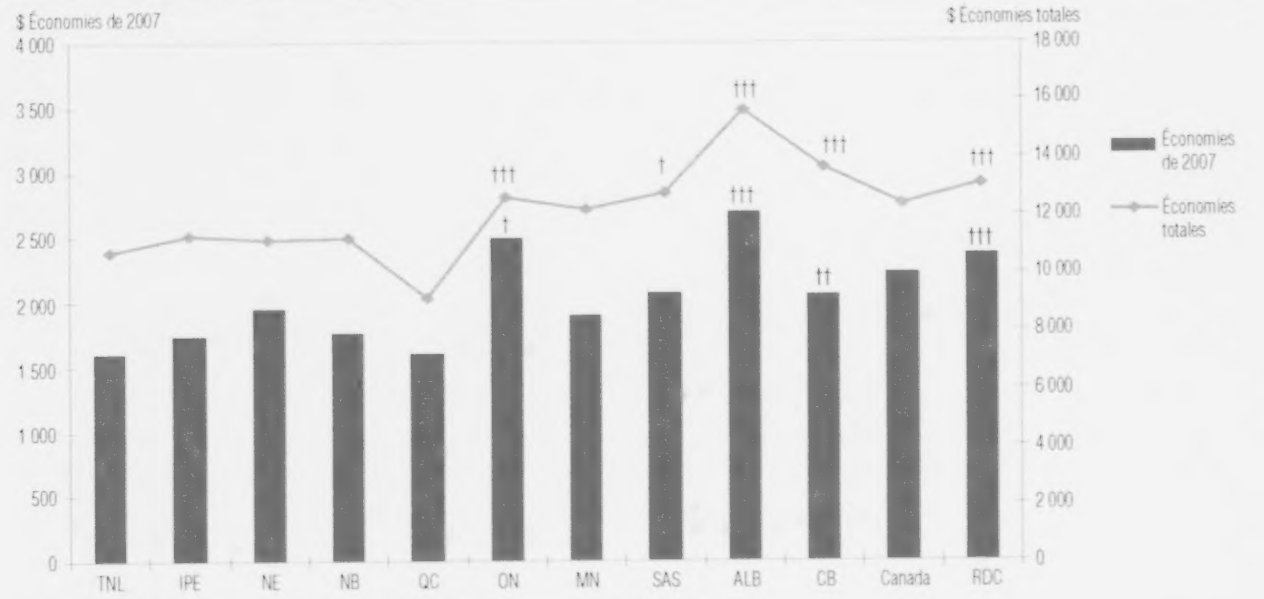

Seuils de confiance où la différence entre cette estimation et celle du Québec est statistiquement significative : †: 0,05; ††: 0,01; †††:0,001.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Les différents véhicules d'épargne utilisés par les parents pour les études de leurs enfants comprennent non seulement les REEE, mais aussi les fonds communs de placement, les REER et les épargnes dans les comptes bancaires. Les gains issus des revenus de placement sont également inclus dans le calcul du total d'épargne-études.

2000 (Milligan, 2002). Comme on peut le constater à la figure 3, les enfants québécois provenant de familles à revenus bruts élevés semblent surreprésentés parmi l'ensemble des enfants ayant de l'épargne.

La proportion d'enfants ayant de l'épargne au Québec augmente parallèlement au revenu des parents, celle-ci passant de 20 % chez les parents ayant des revenus de moins de 25 000 $ à plus de 70 % chez ceux dont le revenu dépasse 100 000 $. Cependant, le lien revenu-épargne n'apparaît pas aussi nettement sur la figure 3 en ce qui a trait aux montants totaux économisés. Les parents ayant des revenus compris entre 75 000 $ à moins de 100 000 $ ont ainsi épargné près de 2 400 $ de moins que les parents du groupe de revenu inférieur immédiat (9 000 $). Cette différence doit toutefois être interprétée avec prudence, puisque les intervalles de confiance de ces valeurs indiquent une différence non significative[4]. La relation entre le revenu et l'épargne s'observe d'une manière analogue dans le reste du Canada. Or, pour un revenu équivalent, la proportion d'enfants ayant de l'épargne et les montants épargnés tendent globalement à être plus élevés.

Par ailleurs, les données de l'EASEF révèlent que la proportion des parents non épargnants qui ont déclaré ne pas avoir assez d'argent pour épargner est effectivement plus élevée chez ceux qui ont de faibles revenus. En effet, plus de la moitié des parents ayant des revenus de moins de 25 000 $ n'ayant pas épargné ont déclaré ne pas avoir des revenus suffisants. Cette proportion avoisine 40 % chez les parents dont les revenus se situent entre 25 000 $ et 75 000 $, mais diminue à environ 10 % chez les parents dont les revenus sont de 100 000 $ et plus (données non illustrées).

Les parents québécois sont globalement moins au courant des dispositifs d'épargne-études

Cela étant dit, comment pouvons-nous expliquer le fait que les parents québécois aient moins tendance à épargner pour les études que ceux du reste du Canada? Un examen de l'hypothèse de la littératie financière peut s'avérer fécond pour répondre à ce questionnement. La littératie financière renvoie entre autres à la connaissance des produits financiers et des dépenses liées au monde de la consommation. La connaissance de l'univers financier de l'épargne-études constituerait ainsi un facteur déterminant le comportement d'épargne. Autrement dit, meilleures sont les connaissances des parents sur le sujet, meilleures sont les chances qu'ils utilisent les programmes d'épargne-études et autres dispositifs d'épargne à leur disposition.

Les résultats de l'EASEF indiquent que les parents québécois qui n'épargnent pas se retrouvent parmi ceux qui connaissent le moins le PCEE et les modalités des subventions qui y sont rattachées (tableau 1). À cet égard, 51 % des parents non épargnants au Québec connaissent le programme contre 61 % à 64 % dans le reste du Canada. De plus, même parmi les parents québécois épargnants pour les études de leurs enfants, 29 % ont déclaré ne pas avoir utilisé le véhicule d'épargne qu'est le REEE parce qu'ils ne connaissaient pas ce régime. Ces proportions sont moindres dans le reste du Canada, celles-ci se situant entre 18 % et 21 % selon les régions (données non illustrées). Le niveau de littératie relativement faible des parents québécois en matière d'épargne-études constituerait donc potentiellement un frein à l'épargne-études. Le constat selon

Figure 3
Proportion d'enfants ayant de l'épargne-études et montants moyens épargnés selon le revenu brut des parents, Québec, 2007

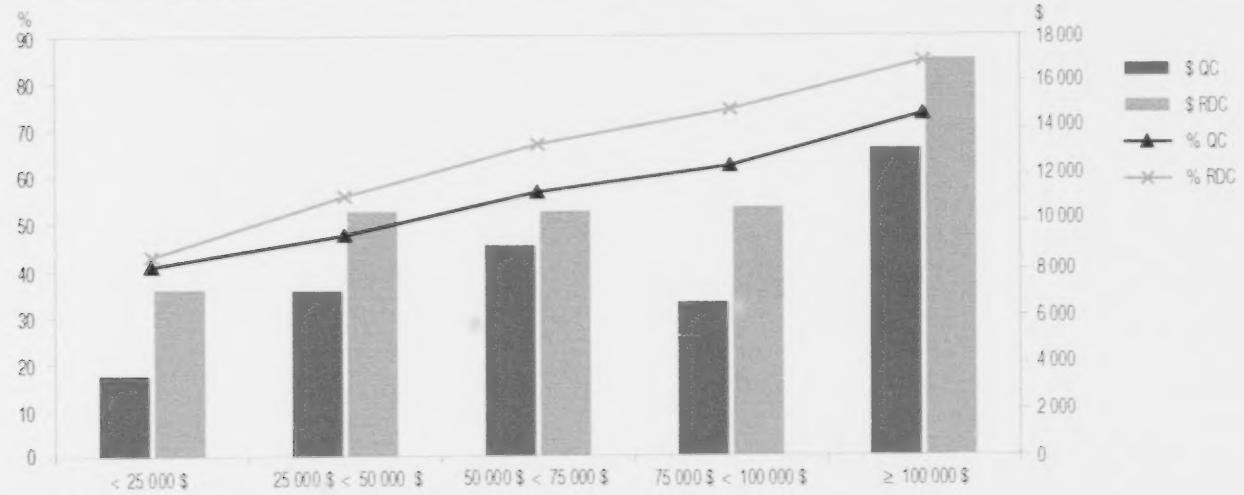

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le soutien et l'accès à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Les valeurs extrêmes expliquent l'étendue marquée de l'intervalle de confiance chez les familles aux revenus variant de 50 000 $ à 75 000 $.

Tableau 1

Proportion des parents non épargnants connaissant le PCEE, Québec, Maritimes, Ontario, Ouest, 2007

	Québec	Maritimes	Ontario	Ouest
		%		
Connaissance du PCEE	50,7	61,0††	60,5††	63,7†††
Subvention de 20 %	45,7	48,6	62,7†††	56,1††
Subvention s'applique au premier 2 500 $	31,4	38,6†	50,8†††	41,9††

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %, interpréter avec prudence.

Seuils où la différence entre cette estimation et celle du Québec est statistiquement significative: †: 0,05, ††: 0,01 †††: 0,001.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

lequel « le manque d'information [chez les Canadiens] ne serait pas un obstacle important à la participation à un REEE » (Shillington, 2011 : 25) mérite donc d'être nuancé pour le Québec.

Les parents québécois partagent une opinion différente sur les études

On peut soupçonner aussi l'existence de liens entre la volonté d'accumuler de l'épargne-études et l'opinion des parents à l'égard de l'importance des études postsecondaires (Shipley et coll. 2003). Une forte valorisation de ces études peut amener les parents à être plus proactifs et, ce faisant, à planifier financièrement les dépenses liées au parcours scolaire de leur enfant. À ce sujet, les parents québécois semblaient moins enclins que les parents des autres provinces à endosser l'affirmation selon laquelle il est très important que leurs enfants poursuivent des études postsecondaires (tableau 2). Seulement 70 % d'entre eux considéraient qu'il était très important que leur enfant poursuive de telles études contre plus de 77 % des parents dans le reste du Canada. Les parents québécois semblaient également moins portés à partager l'idée selon laquelle il est très important que leurs enfants obtiennent de bonnes notes.

Hormis les revenus des parents, le sexe de l'enfant et ses notes influencent la probabilité que l'enfant ait de l'épargne

Si l'épargne-études semble liée au degré de littératie financière des parents et à leur opinion sur les études, certaines variables sociodémographiques paraissent toutefois exercer un effet plus déterminant sur la probabilité qu'un enfant ait ou non de l'épargne. À la lumière des résultats issus des modèles de régression logistique qui ont été produits pour le Québec et le Canada (modèles 1 et 2, tableau 3[5]), il semble que le revenu des parents ($p < 0,001$), les notes ($p < 0,05$) et le sexe de l'enfant ($p < 0,10$) soient les variables les plus étroitement liées au fait que l'enfant ait de l'épargne. Comme les données présentées précédemment l'ont montré, l'épargne augmente avec le revenu des parents. Le test de régression le confirme avec la probabilité d'épargne plus élevée chez les parents dont les revenus

Tableau 2

Importance accordée aux notes et à la poursuite d'études postsecondaires par les parents, Québec, Maritimes, Ontario, Ouest, 2007[1]

	Québec	Maritimes	Ontario	Ouest
		%		
Notes				
Très important	64,8	81,3	74,1	68,9
Important	34,0	14,0	20,7	23,7
Peu important ou pas important du tout	1,2**	4,7*	5,2	7,4
Chi-carré[2]		†††	†††	†††
Poursuite d'études postsecondaires				
Très important	70,0	84,8	85,0	76,6
Important	27,6	12,1	10,9	17,0
Peu important ou pas important du tout	2,5*	3,1*	4,2	6,4
Chi-carré[2]		†††	†††	†††

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %, estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Il est à noter que les proportions de ce tableau peuvent comporter un certain biais découlant d'un taux de non réponse partielle situé entre 5 % et 10 %.
2. Résultat du test de chi carré permettant d'évaluer si la différence observée entre la distribution du Québec et de celle de la région correspondante est statistiquement significative. Seuil : ††† : 0,001.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Pour plus d'information sur la méthodologie employée dans la modélisation, prière de contacter l'auteur (marc-andre.gauthier@stat.gouv.qc.ca) ou Luc Belleau (luc.belleau@stat.gouv.qc.ca).

Tableau 3

Déterminants de la probabilité que l'enfant ait de l'épargne-études et du montant total d'épargne-études chez les enfants de 17 ans ou moins[1], Québec, Canada, 2007

	Québec			Canada		
Déterminants de la probabilité que l'enfant ait de l'épargne-études						
	Modèle 1			Modèle 2		
	Sig	ß	ET	Sig	ß	ET
Intercepte		0,44	0,31		0,86†††	0,16
Sexe de l'enfant[2]	†	−0,28‡	0,16		***	***
Revenu total des parents[3]	†††			†††		
Moins de 25 000 $		−1,27†††	0,3		−1,74†††	0,15
De 25 000 $ à moins de 50 000 $		−1,20†††	0,23		−1,30†††	0,12
De 50 000 $ à moins de 75 000 $		−0,49†	0,23		−0,88†††	0,12
De 75 000 $ à moins de 100 000 $		−0,64††	0,25		−0,64†††	0,12
Notes de l'enfant[4]	†			†††		
90 % ou plus		0,89††	0,32		0,60†††	0,15
80 % à 89 %		0,82††	0,28		0,48†††	0,13
70 % à 79 %		0,52‡	0,29		0,33†	0,13
Niveau de scolarité atteint par la mère[5]	***			†††		
Études secondaires non terminées ou moins		***	***		−1,36†††	0,28
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent		***	***		−0,53†††	0,11
Études postsecondaires partielles		***	***		−0,38†	0,17
Québec[6]	***	***	***	†††	−0,51†††	0,10
Déterminants du montant total d'épargne-études						
	Modèle 3			Modèle 4		
Intercepte		−849,91	3508,62		−2490,1	2316,96
Revenu total des parents[3]	†††			†††		
Moins de 25 000 $		−7955,1†††	1488,64		−8305,06†††	1080,11
De 25 000 $ à moins de 50 000 $		−4775,45†††	1756,89		−6003,33†††	1139,58
De 50 000 $ à moins de 75 000 $		−2930,88	1802,28		−5343,95†††	976,36
De 75 000 $ à moins de 100 000 $		−4811,41†††	1311,51		−5621,34†††	893,66
Âge des parents	†	215,19††	97,08	†††	255,6†††	69,95
Âge de l'enfant	‡	498,2††	158,55	†††	861,23†††	100,67

ß : Bêta ou coefficient de régression. Dans le cas des modèles 1 et 2, les coefficients calculent l'augmentation (ou la baisse) de la probabilité que l'enfant ait de l'épargne-études en fonction de la valeur de la variable indépendante testée et de l'effet des autres variables du modèle. Dans le cas des modèles 3 et 4, les coefficients mesurent l'augmentation (ou la baisse) du montant total épargné associé à chaque unité d'augmentation de la variable indépendante, tout en tenant compte de l'effet des autres variables du modèle.

ET : Écart-type.

*** Variable non pertinente dans le modèle ou l'effet produit de cette variable sur la variable dépendante est non significatif. Autres variables testées non retenues dans l'ensemble des modèles : niveau d'éducation des parents et du père, connaissances des programmes d'épargne, opinions du parent sur l'importance de la poursuite d'études postsecondaires et sur l'importance des notes, l'âge des parents et l'âge de l'enfant.

Seuil : ‡ : 0,1; † : 0,05; †† : 0,01; ††† : 0,001.

1. Pour les modèles 1 et 2, l'univers est celui des enfants de 5 à 17 ans fréquentant ou ayant déjà fréquenté l'école et qui ont de l'épargne-études.
2. Les filles constituent la catégorie de référence.
3. La catégorie de référence est 100 000 $ ou plus.
4. Le groupe 69 % et moins constitue la catégorie de référence.
5. Le diplôme ou certificat d'études postsecondaires constitue la catégorie de référence.
6. La catégorie de référence réfère au Canada hors-Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

sont plus élevés. D'autre part, plus la performance académique de l'enfant est élevée, plus grandes sont les chances que ses parents accumulent des économies. La proportion d'enfants ayant de l'épargne passe ainsi de 39 % chez ceux ayant une moyenne de 69 % et moins, à 64 % chez ceux ayant 90 % et plus de moyenne (données non illustrées).

La probabilité d'épargne augmente aussi lorsque l'enfant est de sexe féminin, un phénomène qui ne s'observe toutefois pas dans le reste du Canada. Ainsi, 61 % des filles avaient de l'épargne contre 55 % chez les garçons (données non illustrées), une différence statistiquement significative. Autre trait singulier au Québec, le fait que la mère ait atteint un niveau de scolarité supérieur semble avoir un effet positif sur la propension à l'épargne au Canada ($p < 0,001$), alors que l'analyse ne permet pas de confirmer un tel résultat pour le Québec. Du côté du montant total épargné (modèles 3 et 4), le test de régression confirme aussi le lien avec le revenu des parents ($p < 0,001$). L'âge de l'enfant ($p < 0,05$) agit aussi sur les montants économisés, ce qui s'explique notamment par l'effet cumulatif du temps sur les montants économisés[6]. Enfin, l'âge des parents entre aussi en jeu ($p < 0,05$), les enfants d'un âge équivalent dont les parents sont plus âgés étant plus susceptibles d'avoir des montants économisés plus élevés.

L'analyse montre également que le fait de résider au Québec diminue la probabilité d'épargner ($p < 0,000$), et ce, même en contrôlant pour les variables socioéconomiques. Cela sous-tend donc que certains traits spécifiques aux parents québécois entreraient en jeu pour expliquer le phénomène de l'épargne-études au Québec.

Une proportion significative de parents québécois déclarent qu'ils financeront les études de leurs enfants le temps venu

Parmi les raisons invoquées par les parents québécois pour ne pas épargner (tableau 4), on apprend que seulement 37 % parmi eux ont soulevé celle de ne pas avoir assez d'argent, un résultat qui contraste avec celui des autres régions canadiennes où la proportion atteint pratiquement le double. Parmi les autres raisons mises de l'avant, 39 % des parents ont mentionné qu'ils allaient « payer lorsque le temps sera venu », à savoir lorsque leurs enfants entameront leurs études. Ce résultat va de pair avec le fait que les étudiants québécois soient ceux qui sont « les plus susceptibles [au Canada] de recevoir de l'aide financière d'un parent [...] » (Knighton et coll., 2009 : 33[7]). Manifestement, la sous-utilisation relative de l'épargne-études ne signifie pas que les parents québécois seraient moins portés à financer les études de leurs enfants, mais qu'une proportion non négligeable parmi eux ne ressente pas la nécessité d'anticiper financièrement la venue de telles dépenses.

Conclusion

Près de six enfants québécois sur dix ont des parents qui ont accumulé de l'épargne destinée à financer leurs études postsecondaires, une des plus faibles proportions au Canada. La proportion de ceux ayant de l'épargne a toutefois fortement progressé depuis 1998. Le montant moyen d'épargne accumulé, soit environ 9 100 $, se compare à celui des provinces maritimes. Les résultats de l'EASEF révèlent que les montants accumulés par enfant sont inégalement répartis. Les enfants de parents à haut revenu sont surreprésentés parmi les enfants ayant de l'épargne et, de plus, les montants épargnés sont proportionnellement plus élevés.

Si les revenus des parents exercent un rôle déterminant sur l'épargne, l'analyse révèle aussi l'importance de considérer le sexe et les notes de l'enfant. Ainsi, les filles et les enfants présentant un meilleur dossier académique sont plus susceptibles d'avoir des parents épargnants. Par contre, le niveau de scolarité de la mère ne semble pas exercer un rôle prépondérant, comparativement à ce qui

Tableau 4

Raisons évoquées par les parents pour ne pas accumuler d'épargne-études Québec, Maritimes, Ontario, Ouest, 2007

	Québec	Maritimes	Ontario	Ouest
		%		
Pas assez d'argent	36,8	79,0†††	72,1†††	63,2†††
Payer le temps venu	39,4	9,1*†††	12,7†††	17,5†††

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Seuil où la différence entre cette estimation et celle du Québec est statistiquement significative : ††† : 0,001.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation*, fichier maître, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6. À cet égard, il est à noter que près de 90 % des enfants ayant de l'épargne avaient 5 ans et moins lorsque leurs parents ont commencé à épargner. Donc, toute chose étant égale par ailleurs, il est normal de constater une accumulation du montant épargné à mesure que l'enfant prend de l'âge.

7. Ou de l'aide financière d'un « conjoint ou partenaire, de la famille ou d'une autre personne » (Knighton et coll., 2009 : 33). À noter que cette conclusion est tirée des résultats de l'EASEF.

est observé dans le reste du Canada. Enfin, la valeur du montant total épargné dépendrait aussi du revenu des familles en plus de l'âge des parents.

Parmi les facteurs pouvant expliquer les spécificités du Québec en matière d'épargne-études, on a vu que la relative méconnaissance des programmes d'incitation à l'épargne-études, leur opinion sur les questions touchant à la poursuite d'études postsecondaires et aux notes de leur enfant sont autant de révélateurs de la plus faible propension des parents québécois à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants. D'autre part, le manque d'argent n'apparaît pas comme une contrainte particulière au Québec. Au contraire, cette raison a moins souvent été mentionnée par les parents québécois. Ainsi, selon les résultats de l'EASEF, la particularité québécoise découlerait de la tendance des parents à privilégier le financement « direct » de leurs enfants durant leur parcours scolaire.

Précédemment, nous avons démontré (voir figure 3) qu'à revenu égal, la proportion d'enfants ayant de l'épargne et les montants épargnés sont plus faibles au Québec. Or, il importe de spécifier que l'EASEF ne permet que d'évaluer le revenu brut des parents et non le revenu disponible (après impôts) pouvant être effectivement consacré à l'épargne. Comme l'affirme Fournier et coll. (2011), le revenu disponible constitue un des principaux déterminants de l'épargne en général chez les ménages (Fournier et coll., 2011 : 58). À ce sujet, le revenu disponible des ménages québécois en 2007 se situait parmi les moins élevés au pays[8]. Donc, pour un revenu brut équivalent, les Québécois disposaient en aval de moins d'argent pouvant être épargné. L'examen du revenu disponible permettrait ainsi de vérifier si cette variable apporte un éclairage supplémentaire pour comprendre la différence entre le Québec et le reste du Canada en matière d'épargne-études.

Enfin, mentionnons que cette étude n'a pu examiner plus précisément les arguments guidant les parents qui choisissent d'épargner. Par exemple, un parent pourrait juger important d'épargner afin d'éviter que son enfant ne contracte des emprunts ou pour anticiper les coûts liés au fait que l'enfant devra étudier dans une région éloignée. Sur ce point, il serait à propos de voir comment les parents québécois évaluent la question des dépenses relatives aux études postsecondaires (frais de scolarité, livres, logement, etc.) comparativement aux autres parents canadiens. À noter que l'hypothèse des frais de scolarité (Shipley et coll., 2003) n'a malheureusement pu être vérifiée à partir des enquêtes étudiées. D'une manière connexe, il serait intéressant d'examiner si les parents tiennent compte des prêts et bourses offerts par le programme d'aide financière aux études dans leur décision d'épargner.

Références bibliographiques

BARR-TELFORD, Lynn, Fernando CARTWRIGHT, Sandrine PRASIL et Kristina SHIMMONS (2003). *Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP)*. Ottawa, Statistique Canada, N° 81-595-MIF2003007 au catalogue, 36 p.

FOURNIER, Véronique, et François VAILLANCOURT (2011). *Les déterminants de l'épargne des ménages au Québec en 2007 : analyse et comparaison avec le Canada et l'Ontario*. Montréal, Rapport de projet, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, 66 p.

KNIGHTON, Tamara, Filsan HUJALEH, Joe IACAMPO et Gugsa WERKNEH (2009). *L'apprentissage à vie chez les Canadiens de 18 à 64 ans : premiers résultats de l'Enquête sur l'accès et le soutien à l'éducation et à la formation de 2008*, Statistique Canada, N° 81-595-M au catalogue, 77 p.

MILLIGAN, Kevin (2002). Tax Preferences for Education Saving : Are RESPs Effective? Commentary, Education Paper, Toronto, Institut C.D. Howe, 18 p.

REVENU QUÉBEC (2012). *Rapport annuel de gestion, 2011-2012*. Québec, Gouvernement du Québec.

SHILLINGTON, Richard (2011). *La littératie financière et l'utilisation des programmes de prestations de l'État*. Document de recherche, Groupe de travail sur la littératie financière, 47 p.

SHIPLEY, Lisa, Sylvie OUELLETTE et Fernando CARTWRIGHT (2003). *Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002*. Ottawa, Statistique Canada, N° 81-595-MIF2003010 au catalogue, 49 p.

8. Statistique Canada, CANSIM, tableau 202-0603. Revenu moyen après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants de 2011.

Regard démographique sur le Québec et les États-Unis au tournant du 21e siècle

par Anne Binette Charbonneau et Chantal Girard[1]

Cet article vise à comparer la situation démographique du Québec avec celle de son voisin du sud, les États-Unis. Comment ce géant se comporte-t-il en ce qui a trait à la croissance de sa population, sa structure par âge et les différentes composantes démographiques que sont la fécondité, la mortalité et l'immigration?

Un voisin de plus de 300 millions d'habitants

Bien que le Canada et les États-Unis présentent des superficies fort similaires, la population étasunienne (314 millions) est actuellement neuf fois plus grande que la population canadienne (35 millions) (tableau 1). La Californie (38 millions) est l'État le plus peuplé des États-Unis[2] et compte à lui seul plus d'habitants que le Canada. Le Texas est le deuxième plus populeux (26 millions), suivi des États de New York et de la Floride (près de 20 millions chacun). Avec un peu plus de 8 millions d'habitants, la population du Québec se compare à celle de la Virginie, qui se situe au 12e rang des États américains.

Sur le plan géographique, le Québec partage ses frontières terrestres avec trois provinces canadiennes et quatre États de la région du Nord-Est (Northeast) des États-Unis. L'État de New York et l'Ontario comptent respectivement 20 et 14 millions d'habitants, tandis que les États du Vermont, du New Hampshire et du Maine de même que les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick en comptent beaucoup moins, leurs populations variant entre 0,5 et 1,3 million d'habitants.

Tableau 1

Population au 1er juillet et taux d'accroissement annuel, États-Unis, Canada et principaux États et provinces, 2011-2012

	Population		Taux d'accroissement
	2011	2012	
	n		pour 1 000
États-Unis	**311 588 000**	**313 914 000**	**7,4**
Canada	**34 484 000**	**34 880 000**	**11,4**
Californie	37 684 000	38 041 000	9,4
Texas	25 632 000	26 059 000	16,5
New York	19 502 000	19 570 000	3,5
Floride	19 082 000	19 318 000	12,3
Ontario	**13 366 000**	**13 506 000**	**10,4**
Illinois	12 860 000	12 875 000	1,2
Pennsylvanie	12 744 000	12 764 000	1,5
Ohio	11 541 000	11 544 000	0,3
Géorgie	9 812 000	9 920 000	10,9
Michigan	9 877 000	9 883 000	0,7
Caroline du Nord	9 651 000	9 752 000	10,4
New Jersey	8 835 000	8 865 000	3,4
Virginie	8 104 000	8 186 000	10,0
Québec	**7 978 000**	**8 055 000**	**9,6**

Note : Le taux d'accroissement est calculé à partir des données non arrondies et sur la population en milieu de période.

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2012) et U.S. Census Bureau, Population Division (2012 Population Estimates).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

1. Les auteures tiennent à remercier leurs collègues Frédéric F. Payeur et Martine St-Amour pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.
2. Notre analyse porte sur les 50 États et le District de Colombia, mais ne prend pas en compte Porto Rico ni les autres territoires.

Une croissance démographique maintenant plus rapide au Québec

L'accroissement démographique du Québec surpasse celui des États-Unis, et ce, depuis 2008-2009 (figure 1). Ce renversement s'explique d'une part par l'augmentation de la vitesse de croissance du Québec au milieu des années 2000 et, d'autre part, par un ralentissement du côté étasunien depuis 2008. La croissance des États-Unis au cours de la dernière décennie fut d'ailleurs la plus faible depuis les années 1930 (Mackun et Wilson, 2011). En 2011-2012, le taux d'accroissement étasunien est de 7,4 pour mille alors qu'il atteint 9,6 pour mille au Québec. Au cours des dernières années, le rythme québécois s'est sensiblement rapproché de celui du Canada (11,4 pour mille) bien qu'il demeure moins rapide que ce dernier (Payeur et Girard, 2013).

À l'intérieur des États-Unis, la croissance se concentre dans les grandes régions du Sud et de l'Ouest. En 2011-2012, 15 des 17 États qui connaissent un taux d'accroissement plus grand ou égal à 10 pour mille (1 %) s'y trouvent. C'est cependant le Dakota du Nord, situé dans le Midwest, qui enregistre la croissance la plus importante, tout juste devant le District de Columbia (capitale du pays aussi connue sous le nom de Washington, D.C.). Dans ces deux cas, le taux a été supérieur à 20 pour mille (2 %). En revanche, deux États ont vu leur population décliner légèrement, soit le Rhode Island et le Vermont (situés dans le Nord-Est).

Une population plus jeune aux États-Unis, mais qui vieillit aussi

Les États-Unis présentent une population globalement plus jeune que celle du Québec. En 2012, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – est de 37,4 ans aux États-Unis comparativement à 41,5 ans au Québec. Les jeunes de moins de 20 ans y sont proportionnellement plus nombreux (26,3 % contre 21,4 %), tandis que les 65 ans et plus y sont moins représentés (13,7 % contre 16,2 %). La pyramide des âges (figure 2) montre bien que la part des jeunes est plus importante aux États-Unis qu'au Québec, mais la situation s'inverse, de manière quasi systématique, au-delà de 30 ans. Le renflement dû aux générations nombreuses du *baby-boom* apparaît nettement plus prononcé au Québec qu'aux États-Unis.

Figure 1

Taux d'accroissement démographique, Québec, Canada, États-Unis et grandes régions étasuniennes, 2002 à 2012

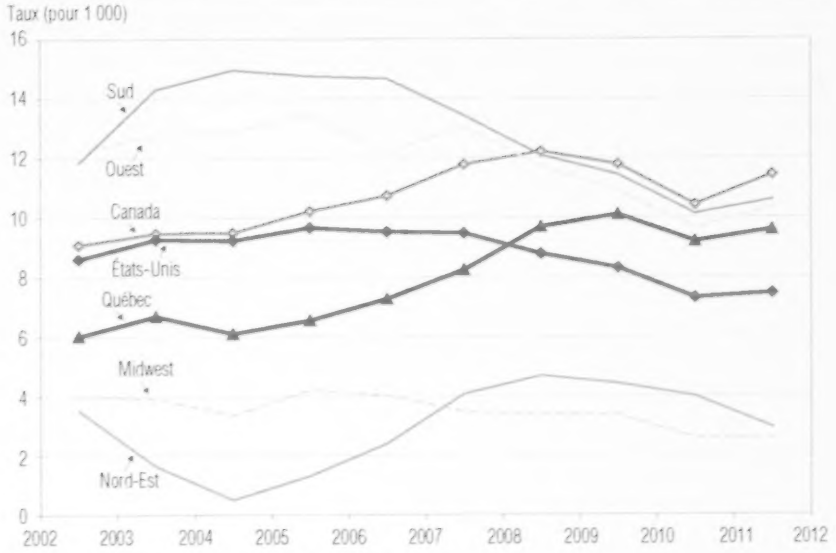

Note : Il s'agit du taux d'accroissement calculé entre les populations au 1er juillet.

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2012) et U.S. Census Bureau, Population Division (2012 Population Estimates).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Le processus de vieillissement de la population est néanmoins en cours dans les deux populations, quoique moins rapide aux États-Unis. Entre 2000 et

Figure 2

Pyramide des âges, Québec et États-Unis, 2012

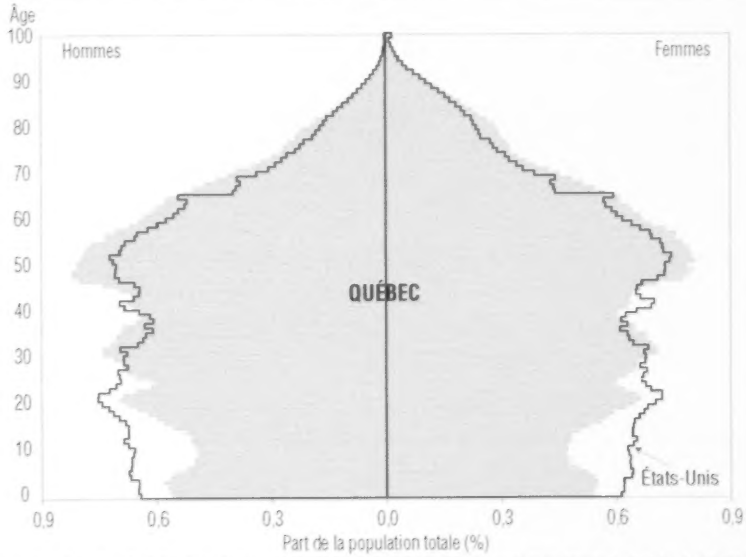

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2012) et U.S. Census Bureau, Population Division (2012 Population Estimates).

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

2012, la proportion des 65 ans et plus au sein de la population québécoise s'est élevée de 12,8 % à 16,2 %, tandis qu'aux États-Unis, elle est passée de 12,4 % à 13,7 %. Durant la même période, la part des 0-19 ans a perdu respectivement 3,0 et 2,3 points de pourcentage. Le vieillissement démographique devrait avoir davantage d'effet sur le marché du travail québécois que sur celui de son voisin. Selon les projections démographiques[3], entre 2012 et 2030, la part des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, passerait de 62 % à 54 % au Québec et de 60 % à 55 % aux États-Unis. Quant aux personnes de 65 ans et plus, leurs proportions grimperaient respectivement jusqu'à 25 % et 20 % au cours de la même période.

Il existe d'importantes variations géographiques quant à la structure par âge à l'échelle des États. Pour la première fois, sept d'entre eux dépassent le seuil de 40 ans d'âge médian, selon le Recensement de 2010 (Howden et Meyer, 2011), la plupart étant situés dans la région du Nord-Est. Le Maine (42,7 ans) affiche l'âge médian le plus élevé, mais la Floride demeure l'État comptant la plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus (17,3 %). La population de l'Utah est, quant à elle, la plus jeune des États-Unis : l'âge médian y est de 29,2 ans.

La fécondité diminue aux États-Unis, mais elle demeure supérieure à celle du Québec

Le Québec a vu son nombre de naissances augmenter puis se stabiliser au cours des dernières années. Il est passé de 72 000 en 2000 à 88 700 en 2012. Aux États-Unis, un peu plus de 3 950 000 bébés sont nés en 2012, nombre similaire à celui de l'année 2011, mais en diminution après avoir atteint un sommet historique de 4,3 millions en 2007.

La fécondité québécoise a beaucoup fluctué au cours des quarante dernières années (figure 3). Alors que l'indice synthétique de fécondité atteignait presque le seuil de renouvellement des générations de 2,1 enfants par femme en 1970, il a graduellement diminué jusqu'à un creux de 1,36 enfant en 1987. Il a ensuite connu un soubresaut, entre 1990 et 1996, puis un second creux avant de remonter à 1,74 enfant en 2008 et 2009. En 2012, l'indice de fécondité du Québec est de 1,68 enfant par femme. La fécondité a connu une évolution différente aux États-Unis. La baisse du début des années 1970 a plutôt été suivie par une période de stabilité autour de 1,8 enfant par femme, puis par une hausse portant la fécondité à un peu plus de 2 enfants par femme. Elle s'est généralement maintenue à ce niveau, atteignant même le seuil de remplacement en 2006 et 2007. La fécondité étasunienne diminue toutefois rapidement depuis. En 2012, l'indice y est de 1,88 enfant par femme. Bien que ce niveau demeure supérieur à celui du Québec, l'écart s'est fortement estompé au cours des dernières années. À l'échelle des États, l'Utah connaît la plus forte fécondité du pays (2,38 enfants par femme en 2011), alors qu'elle est la plus faible au Rhode Island (1,60).

Au Québec comme aux États-Unis, l'âge moyen à la maternité a connu une augmentation importante au cours des dernières décennies. Entre 1970 et 2012, la fécondité des femmes de moins de 30 ans a diminué, alors qu'elle a augmenté au-delà de cet âge. Mais bien que cette évolution soit globalement similaire, la fécondité des jeunes femmes demeure substantiellement plus élevée au sud de la frontière (figure 4). En effet,

Figure 3

Indice synthétique de fécondité, Québec et États-Unis, 1970 à 2012

Sources : Institut de la statistique du Québec et Centers for Disease Control and Prevention (dans les deux cas, données provisoires en 2012).

Figure 4

Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, Québec et États-Unis, 2012

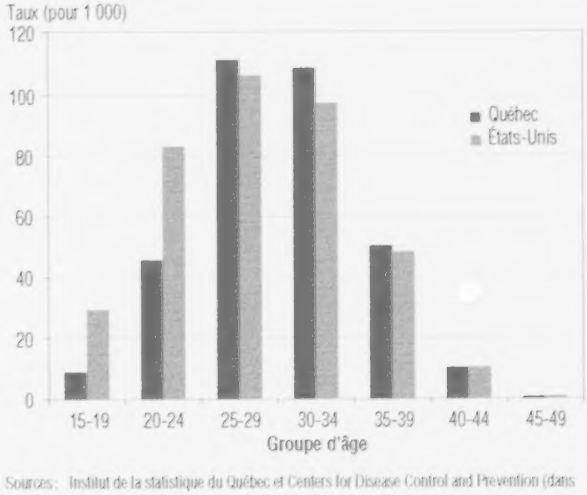

Sources : Institut de la statistique du Québec et Centers for Disease Control and Prevention (dans les deux cas, données provisoires).

3. Perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, scénario de référence et National Population Projections du U.S. Census Bureau, middle series.

pour 1 000 jeunes femmes de 15-19 ans, 29 ont eu un enfant en 2012 aux États-Unis comparativement à 9 au Québec. Chez les 20-24 ans, les taux sont respectivement de 83 pour mille contre 46 pour mille. Par contre, entre 25 et 39 ans, c'est au Québec que la fécondité est un peu plus élevée, alors que les taux sont comparables après 40 ans. Ainsi, l'écart observé dans le nombre moyen d'enfants par femme s'explique par la surfécondité des jeunes Étasuniennes. Bien qu'encore élevée, la fécondité avant 25 ans connaît cependant une baisse substantielle chez nos voisins du sud; les niveaux de l'année 2012 y sont les plus faibles jamais enregistrés (Hamilton et coll., 2013).

La part des naissances hors mariage est beaucoup plus importante au Québec qu'aux États-Unis (63 % contre 41 % en 2012). Si ces proportions ont été relativement stables au cours des cinq dernières années, elles ont connu auparavant une progression rapide, tout particulièrement au Québec. En 1980, la proportion était de 14 % au Québec et de 18 % aux États-Unis.

La population du Québec vit en moyenne plus longtemps

Le Québec a enregistré 59 300 décès en 2011 contre 2,5 millions aux États-Unis. Chez les femmes comme chez les hommes, l'espérance de vie à la naissance est plus élevée au Québec qu'aux États-Unis. En 2011, la durée de vie moyenne des femmes atteignait 83,7 ans au Québec, en regard de 81,1 ans aux États-Unis, soit 2,6 années de plus. L'écart est même un peu plus marqué chez les hommes : l'espérance de vie des Québécois (79,7 ans) est de 3,4 années supérieure à celle des Étasuniens (76,3 ans).

Les deux populations ont connu une progression substantielle des espérances de vie féminine et masculine (figure 5). Les progressions ont été beaucoup plus marquées au Québec, si bien que son avance s'est accentuée depuis le milieu des années 1970. Il est à noter que l'évolution observable au Québec lui a d'ailleurs permis de rattraper son écart avec l'ensemble du Canada (Payeur et Girard, 2013). Tant au Québec qu'aux États-Unis, l'écart entre les sexes s'est réduit au cours de la période. Il est passé de 7,3 ans à 4,0 ans au Québec et de 7,8 ans à 4,8 ans aux États-Unis entre 1975 et 2011.

La mortalité plus élevée aux États-Unis qu'au Québec s'observe à tous les âges de la vie. C'est chez les jeunes enfants (1 à 4 ans) ainsi qu'entre 20 et 39 ans que la différence est la plus prononcée. À ces âges, le risque de décéder est près de deux fois plus élevé aux États-Unis. La mortalité infantile (avant l'âge d'un an) a fortement diminué en Amérique du Nord durant le 20e siècle (Barbieri et Ouellette, 2012). Au Québec, le taux de mortalité infantile connaît une relative stabilité, sous la barre des 5 pour mille, depuis une quinzaine d'années. Si le niveau demeure plus élevé aux États-Unis, il continue toutefois de baisser. Le taux de 6,15 pour mille en 2010 est d'ailleurs le plus faible jamais enregistré (Murphy et coll., 2013).

Toutes proportions gardées, le Québec accueille annuellement plus d'immigrants que les États-Unis

En 2011, on estime que 13,0 % de la population des États-Unis est née à l'étranger, une proportion tout à fait comparable à celle du Québec où 12,6 % de la population est née à l'extérieur du pays. Ces proportions sont toutefois largement inférieures à ce qui s'observe au Canada (20,6 %). En nombres absolus, les États-Unis sont le pays qui compte le plus de personnes nées à l'étranger (Nations Unies, 2013).

En matière de flux migratoires, le Québec a connu une hausse quasi continue du nombre d'immigrants internationaux admis annuellement depuis l'année 2000, passant de 32 500 à 55 000 en 2012. Au Canada, le nombre a plutôt fluctué autour de 250 000, alors que les États-Unis admettent environ un million d'immigrants par année. En rapportant ces flux à la population totale, on constate que les taux annuels d'immigration[2] sont plus élevés au Canada (7,4 pour mille en 2012) et au Québec (6,8 pour mille) qu'aux

Figure 5

Espérance de vie à la naissance, Québec et États-Unis, 1975 à 2011

Sources : Base de données sur la longévité canadienne (1975 à 2009), Institut de la statistique du Québec (2010 et 2011) et Centers for Disease Control and Prevention (données provisoires en 2010 et 2011 au Québec et en 2011 aux États-Unis).

États-Unis (3,3 pour mille) (figure 6). Si les taux d'immigration de ces deux pays ont peu changé depuis les années 2000, le taux du Québec s'est accru, reflétant une augmentation de la part de l'immigration canadienne se destinant au Québec (Payeur et Girard, 2013).

Quant à l'origine des immigrants récemment admis, elle diffère substantiellement entre les États-Unis et le Québec. Aux États-Unis, 41 % des immigrants admis entre 2008 et 2012 proviennent de l'Amérique, principalement en raison de l'arrivée de ressortissants du Mexique. L'Asie vient tout juste derrière avec une part de 39 %. Ce sont la Chine, l'Inde et les Philippines qui dominent ce mouvement. L'Afrique (10 %) et l'Europe (9 %) viennent ensuite. Au Québec, l'Afrique occupe le premier rang avec 34 % des nouveaux arrivants, principalement en provenance du Maroc et de l'Algérie. L'Asie arrive ensuite (26 %), puis l'Amérique (22 %) et enfin l'Europe (18 %). De ces trois continents, les premiers pays de provenance des immigrants au Québec sont respectivement la Chine, Haïti et la France. Finalement, mentionnons qu'une forte majorité des immigrants admis au Québec entre 2008 et 2012 l'ont été dans la catégorie « immigration économique » (70 %), tandis qu'aux États-Unis les immigrants sont davantage admis dans le cadre de regroupements familiaux (66 %).

En conclusion

De cet exercice comparatif, il ressort que depuis quelques années, la population du Québec croît plus rapidement que celle des États-Unis. Une immigration internationale annuelle proportionnellement plus grande de même qu'une espérance de vie plus élevée contribuent à cette situation. Les États-Unis affichent quant à eux une fécondité supérieure de même qu'une structure par âge plus jeune.

Figure 6

Taux annuels d'immigration, Québec, Canada et États-Unis, 2000 à 2012

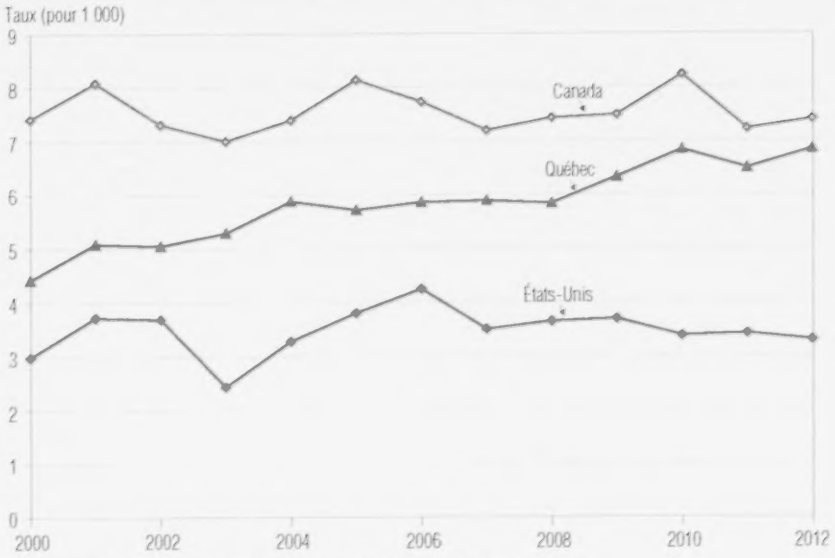

Sources : Statistique Canada, Estimations démographiques et U.S. Department of Homeland Security.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Références bibliographiques

BARBIERI, Magali et Nadine OUELLETTE (2012). « La démographie du Canada et des États-Unis des années 1980 aux années 2000. Synthèse des changements et bilan statistique ». *Population*, vol. 67, n° 2 p. 221-328.

HAMILTON, Brady E., Joyce A. MARTIN et Stephanie J. VENTURA (2013). « Births : Preliminary Data for 2012 ». *National Vital Statistics Reports*, vol. 62, n° 3. Hyattsville, MD : National Center for Health Statistics.

HOWDEN, Lindsay M. et Julie A. MEYER (2011). « Age and Sex Composition : 2010 ». *2010 Census Briefs*, U.S. Census Bureau, 16 p.

MACKUN, Paul et Steven WILSON (2011). « Population Distribution and Change : 2000 to 2010 ». *2010 Census Briefs*, U.S. Census Bureau, 11 p.

MURPHY, Sherry L., Jiaquan XU et Kenneth D. KOCHANEK (2013). « Deaths : Final Data for 2010 ». *National Vital Statistics Reports*, vol. 61, n° 4. Hyattsville, MD : National Center for Health Statistics.

NATIONS UNIES, Département des affaires économiques et sociales (2013). *Trends in International Migrant Stock : The 2013 revision*. Population division, United Nations database.

PAYEUR, Frédéric F. et Chantal GIRARD (2013). « Portrait démographique du Québec et du Canada : évolution convergente, divergente ou parallèle ? » *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, vol. 17, n° 3, p. 1-7.

U.S. CENSUS BUREAU (2012). *2012 National Population Projections (Middle Series)*. U.S. Census Bureau, Population Division.

4. Les taux d'immigration sont calculés à partir des immigrants admis. Ils ne tiennent pas compte de la rétention de ces immigrants, ni des résidents non permanents.

La répartition du temps des parents québécois et la conciliation de leurs responsabilités familiales et professionnelles

par Claudine Lacroix et Maude Boulet[1]

Les mères québécoises sont de plus en plus nombreuses à participer au marché du travail. En effet, les données de l'*Enquête sur la population active* révèlent que le taux d'emploi des mères québécoises dont le plus jeune enfant est âgé de moins de 3 ans a presque triplé, passant de 25 % en 1976 à 71 % en 2010[2]. De ce fait, la majorité des parents de jeunes enfants doivent aujourd'hui concilier leurs obligations familiales et professionnelles.

Soulignons que la hausse du nombre de mères en emploi va de pair avec la transformation des familles québécoises au cours des dernières décennies, dont la diminution notable de la nuptialité et la baisse de la fécondité. Cette augmentation de la participation des mères au marché du travail contribue ainsi à une plus grande autonomie financière des femmes et s'accompagne également d'un apport plus important des pères aux activités domestiques, incluant les soins portés aux enfants (Marshall, 2006; Pronovost, 2007). Toutefois, dans une étude canadienne, Duxbury et Higgings (2001) ont montré que le conflit travail-famille s'était intensifié dans les années 1990 et qu'il touchait davantage les mères que les pères.

Dans ce contexte où la conciliation famille-travail revêt une grande importance, l'objectif de cet article est de présenter un portrait de la répartition et de la conciliation des temps professionnels et familiaux des parents à partir des données de l'*Enquête sociale générale* (ESG). Dans un premier temps, l'article examine le partage du temps productif entre les sphères d'activités professionnelles et domestiques des parents québécois en emploi. Dans un second temps, la conciliation des vies professionnelle et familiale des parents en emploi est explorée sous plusieurs angles, soit celui du partage des activités domestiques entre conjoints, du stress et de la pression du temps ressentis par les parents en emploi à temps plein et de la satisfaction de ceux-ci à l'égard de la conciliation famille-travail.

L'emploi du temps des parents au travail

L'analyse dans cette section comprend l'ensemble des parents travaillant à temps plein, soit au moins 30 heures par semaine. Sauf exception, sont retenus tous les parents sans égard à leur statut conjugal, c'est-à-dire avec ou sans conjoint vivant dans le ménage.

L'âge des enfants est un facteur déterminant dans l'emploi du temps des parents travaillant à temps plein en 2010

On observe au tableau 1 que l'âge des enfants vivant dans le ménage constitue un paramètre fondamental dans l'explication des contraintes de temps que vivent les parents en emploi. Ainsi, lorsque les enfants sont en bas âge, les activités domestiques, en particulier les soins prodigués aux enfants, accaparent davantage de temps aux parents, au détriment du temps consacré aux activités professionnelles et au temps libre. Dans les ménages où il y a au moins un enfant âgé de 4 ans et moins, l'ensemble des activités domestiques compte pour plus du double de temps comparativement à ceux qui n'ont pas d'enfants âgés de 18 ans et moins (4,7 h/j c. 2,2 h/j). On remarque, par ailleurs, que le temps imparti aux activités personnelles varie

Source de données, définition des concepts et mesures de précision

Source de données : l'*Enquête sociale générale*

La présente étude repose sur l'*Enquête sociale générale* (ESG) de 2010, 2005, 1998 et 1992 traitant de l'emploi du temps ainsi que sur celle de 2011 portant sur la famille.

Définition des concepts et mesures de précision

Pour plus d'information sur les concepts relatifs à l'enquête *emploi du temps* et les mesures de précision, veuillez consulter la note méthodologique disponible dans la section Emploi du temps et loisirs du site Web de l'Institut. Pour la méthodologie employée dans le cadre cette enquête, veuillez vous référer à la publication de Laroche (2010).

Les écarts statistiquement significatifs ont été repérés en comparant les intervalles de confiance et en effectuant des tests de comparaison de moyennes et du khi-carré (pour les proportions).

1. Respectivement de la Direction des statistiques sociodémographiques et de la Direction des statistiques du travail et de la rémunération. Les auteures tiennent à remercier Philippe Pacaut du ministère de la Famille pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Source : Statistique Canada. Tableau 282-0211 – *Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le type de famille, la composition par âge, annuel (personnes sauf indication contraire)*, CANSIM (base de données) (site consulté le 24 juillet 2013).

Tableau 1

Moyenne quotidienne de temps[1] consacré aux catégories principales de l'emploi du temps[2] par la population en emploi à temps plein[3], selon le sexe et l'âge des enfants vivant dans le ménage, Québec, 2010

Sexe/activités	Au moins un enfant âgé de 4 ans et moins	Enfants âgés de 5 à 12 ans seulement	Enfants âgés de 13 à 18 ans[4]	Aucun enfant âgé de 18 ans et moins[5]	Total
	heures/jour				
Sexes réunis	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Temps productif total (professionnel et domestique)	10,5	10,4	10,1	8,7	9,4
Professionnel	5,8	7,1	7,3	6,5	6,6
Domestique	4,7	3,3	2,8	2,2	2,8
Soins aux enfants[6]	2,4	1,2	0,4*	...	0,6
Personnel	10,3	10,2	10,0	10,6	10,4
Libre	3,1	3,4	3,9	4,7	4,2
Hommes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Temps productif total (professionnel et domestique)	10,5	10,4	10,3	8,6	9,4
Professionnel	6,2	7,5	8,0	6,6	6,9
Domestique	4,2	2,9	2,3*	2,0	2,5
Soins aux enfants[6]	2,0	1,2	0,3**	...	0,5
Personnel	9,9	9,9	9,8	10,3	10,1
Libre	3,6	3,6	3,8	5,0	4,4
Femmes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Temps productif total (professionnel et domestique)	10,6	10,5	9,7	9,0	9,5
Professionnel	5,1	6,7	6,2	6,4	6,2
Domestique	5,4	3,8	3,5	2,5	3,3
Soins aux enfants[6]	2,9	1,3	0,4**	...	0,7
Personnel	10,8	10,4	10,3	10,8	10,7
Libre	2,5	3,1	3,9	4,2	3,8

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine.
2. La catégorie de temps résiduel n'est pas présentée dans le tableau. Celle-ci réfère aux périodes pour lesquelles l'activité est non définie, soit parce que le répondant a refusé de fournir l'information, soit parce que l'intervieweur n'a pas recueilli l'information. La valeur de cette catégorie est souvent égale à zéro. Sinon, elle est minime, repose sur de faibles effectifs et s'accompagne généralement d'un coefficient de variation élevé.
3. Âgée de 15 ans et plus, vivant en ménages privés et travaillant au moins 30 heures/semaine.
4. Cette catégorie de ménages concerne ceux ayant au moins un enfant âgé de 13 à 18 ans, mais exclut ceux qui ont aussi au moins un enfant âgé de 4 ans et moins. Ces derniers se trouvant dans la catégorie « Avec au moins un enfant âgé de 4 ans et moins ».
5. Il s'agit des ménages avec enfants âgés de 19 ans et plus et de ceux sans enfants vivant dans le ménage.
6. Membres du ménage âgés de 14 ans et moins.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2010*, fichiers de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

peu dans la population en emploi à temps plein selon la présence d'enfants dans le ménage et de l'âge de ceux-ci.

Des écarts entre les sexes sont observés au regard de l'emploi du temps des parents occupés à temps plein. D'abord, les pères d'enfants âgés de 4 ans et moins ont plus de temps libre que leurs homologues féminins (3,6 h/j c. 2,5 h/j). Ensuite, ces dernières consacrent près de 3 h/j à prodiguer des soins à leurs chérubins, tandis que les pères de la même catégorie y consacrent 2 h/j. En contrepartie, les premières allouent une heure de moins par jour aux activités professionnelles que les seconds (5,1 h/j c. 6,2 h/j). La durée moyenne allouée aux soins des enfants décline de façon notable parmi les parents en emploi lorsque que les enfants atteignent l'âge de 5 ans. On note, par ailleurs, que c'est uniquement parmi les personnes ne vivant pas avec des enfants que le temps professionnel des femmes rejoint celui des hommes (6,4 h/j c. 6,6 h/j). Ainsi, tout porte à croire que la présence d'enfants dans le ménage incite les femmes à réduire leur temps de travail, même parmi celles à temps plein. Plus les enfants sont jeunes, plus la réduction des heures de travail apparaît prononcée.

Les hommes ayant de jeunes enfants allouent moins de temps aux activités professionnelles que leurs homologues ayant des enfants plus âgés en 2010. Cette situation résulte probablement de la plus forte implication des pères dans la

sphère domestique, notamment pour les soins donnés aux enfants. Les hommes occupant un emploi à temps plein et vivant avec des enfants de 18 ans et moins affichent cependant un même temps productif total (tableau 1), et ce, peu importe l'âge des enfants. En effet, la diminution du temps alloué aux activités domestiques chez ceux vivant avec des enfants âgés de 13 ans et plus se traduit par une hausse du temps alloué aux activités professionnelles. On note, par ailleurs, que les parents en emploi ayant des enfants âgés de 4 ans et moins, en particulier les mères, disposent d'une durée moyenne de temps libre réduite par rapport à celle des autres personnes en emploi. Plus précisément, le temps libre moyen des premiers équivaut aux deux tiers de celui des personnes en emploi ne vivant pas avec des enfants âgés de 18 ans et moins (3,1 h/j c. 4,7 h/j). De plus, les mères d'enfants en bas âge sont, en proportion, moins nombreuses que leurs homologues vivant avec des enfants âgés de 5 à 18 ans à participer à des activités de temps libre au cours d'une journée moyenne (82 % c. 95 %) (données non illustrées[3]).

Une augmentation du temps productif pour les parents en emploi à temps plein ayant de jeunes enfants de 1992 à 2010

Au cours de la période 1992 à 2010, le temps productif total des parents ayant des enfants âgés de 4 ans et moins a progressé d'une heure par jour (9,5 h/j c. 10,5 h/j) (données non illustrées). De 1992 à 2005, cette progression découle essentiellement d'une augmentation du temps dévolu aux activités professionnelles. Au cours de cette période, les pères ont accru davantage le temps qu'ils allouent à ces activités que les mères au détriment de leur temps libre, tandis que le temps imparti aux activités domestiques a été plutôt stable dans les deux groupes. De 2005 à 2010, on note plutôt une diminution du temps consacré aux activités professionnelles. Toutefois, le temps productif total se maintient à plus de 10,5 h/j pour chacun des sexes en raison d'un accroissement marqué du temps consacré aux activités domestiques. Les parents allouent 0,7 h/j de plus aux soins prodigués aux enfants en 2010 qu'en 2005. Soulignons cependant que les hommes et les femmes appartenant à cette catégorie continuent de se répartir les activités professionnelles et les soins donnés aux enfants comme auparavant, c'est-à-dire que les hommes réalisent 55 % des activités professionnelles contre 45 % pour les femmes en 2010, alors que ces dernières assument 59 % des soins prodigués aux enfants comparativement à 41 % pour les hommes.

Le temps productif total des parents ayant des enfants âgés de 5 à 12 ans a aussi progressé de près d'une heure par jour de 1992 à 2010 (9,5 h/j c. 10,4 h/j) (données non illustrées). Chez les mères, cette hausse se concrétise par une augmentation notable du temps professionnel, mais qui n'est pas complètement compensée par une réduction du temps domestique. De ce fait, on note une diminution du temps libre chez les mères. Sur l'ensemble du temps dévolu aux activités professionnelles, la part réalisée par les femmes a progressé de plus de 8 points de pourcentage, passant de 39 % à 47 % entre 1992 et 2010. On note aussi la progression du temps dévolu par les hommes aux soins des enfants au cours de cette période. En 2010, la durée allouée aux soins des enfants oscille autour de 1,2 h/j autant chez les femmes que chez les hommes.

Les mères occupées à temps partiel ou sans emploi consacrent plus de temps au travail domestique que celles ayant un emploi à temps plein

Selon les données de l'ESG de 2010, les femmes se retrouvent plus souvent dans les emplois à temps partiel ou sans emploi parmi les ménages avec enfants âgés de 18 ans et moins. En fait, une étude récente a indiqué que le statut d'emploi à temps partiel est plus souvent volontaire chez les mères que chez les pères et que celles-ci seraient plus enclines que ces derniers à faire des concessions sur le plan de leur carrière pour mieux remplir leurs responsabilités familiales (Gagnon, 2009).

Comme l'illustre la figure 1, les mères en emploi à temps partiel ou sans emploi ont un temps productif total inférieur à celui de leurs homologues en emploi à temps plein (8,8 h/j c. 10,2 h/j). Plus précisément, les femmes en emploi à temps partiel ou sans emploi consacrent 1,3 h/j au temps professionnel et 7,5 h/j au temps domestique. Chez celles en emploi à temps plein, les durées moyennes sont respectivement de 5,9 h/j et 4,3 h/j. Les soins aux enfants accaparent une plus grande part du temps domestique chez celles en emploi à temps partiel ou sans emploi (données non illustrées). On remarque aussi que ces dernières ont plus de temps libre que les mères ayant un emploi à temps plein (4,4 h/j c. 3,2 h/j).

La conciliation des vies professionnelle et familiale pour les parents en emploi en 2010-2011

Les mères continuent de s'investir davantage que les pères dans la sphère domestique et ces derniers dans la sphère professionnelle

Parmi la population en emploi à temps plein en 2010, la proportion de femmes qui participent aux soins des jeunes enfants au cours d'une journée moyenne est plus élevée que celle des hommes, bien que ceux-ci y participent aussi en très grand nombre. En effet, cette part se chiffre à 92 % chez les femmes ayant des enfants âgés de 4 ans et moins contre 79 % chez les hommes du même groupe (données non illustrées). Ces proportions respectives diminuent à 88 % et 72 % chez les parents dont les enfants sont âgés de 5 à 12 ans exclusivement. Lorsqu'on retient uniquement les femmes et les hommes ayant des enfants âgés de 4 ans et moins et qui prodiguent des soins à leurs enfants, on observe que les

3. La partie de cet article portant sur l'emploi du temps des parents au travail comporte un certain nombre de données non illustrées dans le texte, mais disponibles sous forme de tableaux sur le site Web de l'Institut.

femmes y consacrent 0,7 h/j de plus que leurs homologues masculins (données non illustrées). Aucune différence n'est cependant constatée entre les femmes et les hommes dans le cas de parents d'enfants de 5 à 12 ans seulement.

À propos des tâches domestiques autres que celles propres aux soins donnés aux enfants, les données de l'ESG de 2011 révèlent que la conjointe s'occupe principalement de la préparation des repas quotidiens (58 %) et de la lessive (65 %) dans une majorité de couples québécois, et ce, même parmi ceux où les deux conjoints ont le travail comme occupation principale et ont des enfants âgés de 12 ans et moins (tableau 2). Parmi ces mêmes couples, la conjointe s'occupe aussi principalement de l'épicerie et de l'entretien ménager intérieur dans 43 % des cas, mais 39 % et 42 % des couples se partagent de manière égale ces mêmes activités. Pour près de la moitié de ces couples, la vaisselle est une tâche partagée. Les travaux extérieurs constituent la seule tâche pour laquelle les hommes s'investissent beaucoup plus que les femmes. Le jardinage est l'activité où le partage apparaît le plus égal.

Le manque de temps, une source de stress importante pour les parents en emploi à temps plein

La conciliation des vies professionnelle et familiale peut s'avérer une source importante de stress pour les parents en emploi (Gagnon, 2009). Parmi la population en emploi à temps plein en 2010, quatre personnes vivant avec des enfants sur dix se disent assez ou extrêmement stressées au cours d'une journée moyenne, comparativement à trois personnes ne vivant pas avec des enfants sur dix (données non illustrées). Le travail est perçu comme la principale source de stress par la majorité de la population en emploi à temps plein (65 %). Aussi, parmi cette dernière ayant des enfants âgés de 12 ans et moins, le manque de temps représente la principale source de stress

Figure 1

Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités principales de l'emploi du temps par les femmes ayant des enfants âgés de 18 ans et moins selon le statut d'emploi, Québec, 2010

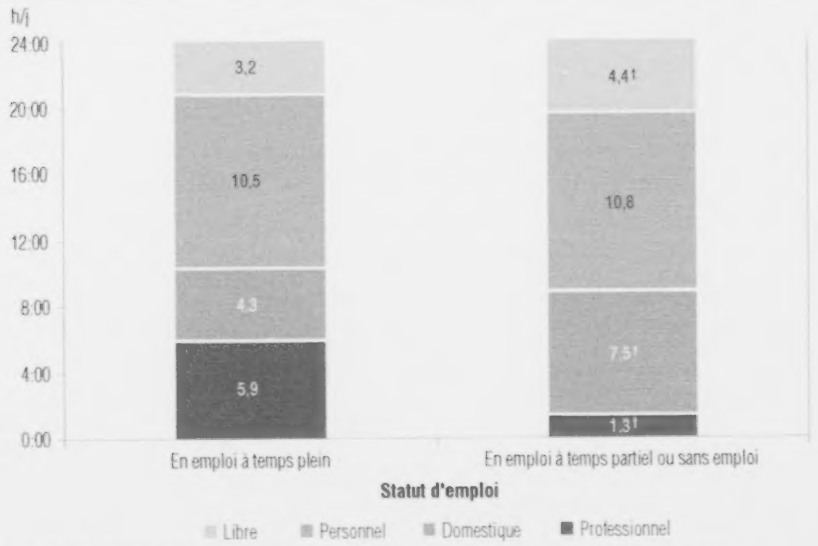

† Écart entre les femmes en emploi à temps plein et celles en emploi à temps partiel ou sans emploi significatif au seuil de $p < 0,05$.

Note : Toutes les données présentées dans cette figure s'accompagnent d'un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2010*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2

Répartition de certaines tâches domestiques dans les ménages composés d'un couple au sein duquel les deux conjoints ont le travail comme occupation principale et vivent avec des enfants âgés de 12 ans et moins, Québec, 2011

Qui dans le couple est la personne qui s'occupe principalement	La conjointe	Le conjoint	Autant la conjointe que le conjoint
	%		
... de la préparation des repas quotidiens	58,1	11,7	29,6
... de l'entretien ménager intérieur[1]	43,2	F	42,3
... de la vaisselle[2]	33,1	14,7	47,9
... de la lessive	64,8	F	27,0
... de l'épicerie	43,4	17,5	38,9
... du jardinage	26,0	29,3	29,0
... des travaux extérieurs[3]	F	82,7	10,8

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Comme passer l'aspirateur et faire l'époussetage.
2. Incluant les tâches se rattachant au lave-vaisselle.
3. Comme le bricolage, les réparations et l'entretien.

Note : La somme des catégories n'égale pas 100 % parce que les catégories « Ni l'un ni l'autre des conjoints » et « Sans objet » ne sont pas présentées dans le tableau, mais sont incluses dans le total (dénominateur). De plus, toutes les données présentées dans ce tableau s'accompagnent un coefficient de variation inférieur à 15 %, exception faite de celles remplacées par « F ».

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2011*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

pour plus d'une personne sur cinq, soit une proportion correspondant au double de celle mesurée dans la population en emploi à temps plein ne vivant pas avec des enfants de 12 ans et moins (21,6 % c. 10,1 %).

De plus, cette population en emploi à temps plein ayant des enfants âgés de 12 ans et moins est significativement plus portée que celle ne vivant pas avec des enfants de 12 ans et moins à réduire ses heures de sommeil lorsqu'elle a besoin de plus de temps, à ressentir souvent l'impression de ne pas avoir accompli tout ce qu'elle souhaitait dans une journée, à s'inquiéter de ne pas consacrer suffisamment de temps à sa famille ou à ses amis, à se sentir constamment tendue parce qu'elle désire en accomplir plus qu'elle ne peut en faire et à avoir l'impression qu'elle n'a plus le temps de s'amuser (tableau 3). Aussi, parmi cette population, plus de la moitié des parents de jeunes enfants présentent au moins trois de ces cinq indicateurs de stress, comparativement à moins du tiers des personnes ne vivant pas avec de jeunes enfants. Mentionnons qu'aucune différence significative sur le plan statistique n'est observée entre les hommes et les femmes de ce point de vue.

Une large majorité de parents en emploi satisfaits de l'équilibre entre leurs vies familiale et professionnelle

Dans l'ensemble, les parents en emploi (à temps plein ou temps partiel) sont relativement satisfaits de l'équilibre entre leurs vies familiale et professionnelle, la majorité d'entre eux ayant déclaré être satisfaits ou très satisfaits en 2011 (84 %). Cependant, ceux ayant de jeunes enfants sont, toutes proportions gardées, moins nombreux à se dire satisfaits ou très satisfaits de cet équilibre, soit huit parents sur dix comparativement à neuf sur dix pour ceux ayant des enfants âgés de 13 ans et plus. Parmi les parents de jeunes enfants, les mères sont, en proportion, moins nombreuses à se dire satisfaites que les pères, soit 74 % c. 82 %. La principale source d'insatisfaction serait le manque de temps pouvant être consacré à la famille (57 %).

Tableau 3

Indicateurs de stress liés au manque de temps[1] dans la population en emploi à temps plein[2] selon la présence d'enfants âgés de 12 ans et moins dans le ménage, Québec, 2010

Indicateurs de stress liés au manque de temps	Avec enfant(s) âgé(s) de 12 ans et moins	Aucun enfant âgé de 12 ans et moins	Total
		%	
Part de la population en emploi à temps plein qui			
1. Est portée à réduire ses heures de sommeil lorsqu'elle a besoin de plus de temps	51,7	41,9†	44,9
2. À la fin de la journée, a souvent l'impression de ne pas avoir accompli tout ce qu'elle voulait accomplir	54,5	42,1†	45,8
3. S'inquiète de ne pas consacrer assez de temps à sa famille ou ses amis	55,4	37,1†	42,7
4. Est constamment tendue parce qu'elle veut en accomplir plus qu'elle ne peut en faire	43,1	31,8†	35,3
5. Sent qu'elle n'a plus le temps de s'amuser	45,0	34,7†	37,8
Part de la population en emploi à temps plein qui a			
Au moins 3 indicateurs de stress sur 5	51,9	32,5†	38,4
3 indicateurs de stress sur 5	22,0	12,6†	15,5
4 indicateurs de stress sur 5	16,8	11,8†	13,3
5 indicateurs de stress sur 5	13,1	8,0†	9,6

† Écart significatif, au seuil $p < 0,05$, entre la population avec enfants âgés de 12 ans et moins et la population sans enfants âgés de 12 ans et moins vivant dans le ménage.

1. Part de la population qui représente les répondants ayant répondu par l'affirmative à chacune de ces questions.

2. Âgée de 15 ans et plus, vivant en ménages privés et travaillant au moins 30 heures/semaine.

Note : Toutes les données présentées dans ce tableau s'accompagnent d'un coefficient de variation inférieur à 15 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale 2010*, fichier de microdonnées à grande diffusion, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Conclusion

En 2010, l'emploi du temps des parents québécois varie selon l'âge des enfants vivant dans le ménage et le sexe. Plus les enfants sont jeunes, plus ceux-ci nécessitent des soins de la part de leurs parents. Aussi, les femmes ayant des enfants allouent plus de temps que leurs homologues masculins aux activités domestiques, incluant les soins donnés aux enfants, tandis que ces derniers s'investissent davantage dans la sphère professionnelle. De même, les femmes semblent plus enclines à réduire leurs heures de travail ou à ne pas occuper d'emploi pour mieux remplir leurs responsabilités familiales.

Entre 1992 et 2010, le temps productif total des parents ayant des enfants de moins de 12 ans a augmenté, en raison principalement des activités professionnelles. Les pères d'enfants d'âge préscolaire et les mères d'enfants âgés de 5 à 12 ans ont contribué le plus à cette augmentation. Cette hausse du temps productif s'est faite au détriment du temps libre qui a décru au cours de cette période, tant chez les femmes que chez les hommes.

Au regard des tâches domestiques autres que celles propres aux soins donnés aux enfants, les mères ont plus souvent la charge de la préparation des repas, de la lessive et de l'entretien ménager, et ce, même dans les couples au sein desquels les deux conjoints ont le travail comme occupation principale. Les hommes ont quant à eux le quasi-monopole des travaux extérieurs. Le partage semble plus égal en ce qui a trait à la vaisselle, l'épicerie et le jardinage.

En outre, la pression du temps ressentie apparaît plus grande pour les parents en emploi à temps plein que pour leurs homologues ne vivant pas avec des enfants, et ce, particulièrement pour les mères de jeunes enfants. Néanmoins, une large majorité de parents en emploi se disent satisfaits de leur équilibre entre leurs vies familiale et professionnelle. Soulignons que la relation entre le stress vécu par les parents en emploi et la santé mentale fera l'objet d'une analyse complémentaire dans le prochain bulletin *Données sociodémographiques en bref*.

La spécialisation des femmes dans les activités domestiques et des hommes dans les activités professionnelles persiste encore au Québec en 2010-2011, et ce, particulièrement dans les ménages composés de couples avec enfants. Toutefois, cette spécialisation est moins accentuée qu'il y a vingt-cinq ans. Ce constat est le même dans le reste du Canada et aux États-Unis (Laroche, 2010).

Références bibliographiques

Duxbury, Linda et Chris Higgins (2001). « Work-Life Balance in the New Millennium : Where Are We? Where Do We Need to Go? », *Canadian Policy Research Networks*, Discussion Paper W|12, 80 pages.

GAGNON, Sandra (2009). *Le marché du travail et les parents*, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 59 pages.

LAROCHE, Denis (2010). « Le partage du temps productif chez les hommes et les femmes vivant en couple, 1986-2005 », dans *Portrait social du Québec : données et analyses*, édition 2010, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 249-283.

MARSHALL, Katherine (2006). « Convergence des rôles des sexes », *Perspective*, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, n° 75-001-XIF au catalogue, p. 5-19.

PRONOVOST, Gilles (2007). « Le temps dans tous ses états : temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXI[e] siècle », Enjeux publics IRPP 8 (1).

Le faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans

par Stéphane Crespo[1]

La première moitié de la soixantaine est une période où l'on peut être « trop vieux » dans le contexte du marché du travail, tout en étant « trop jeune » pour se prévaloir de tous les avantages des programmes publics de retraite. Les données montrent d'ailleurs que la prévalence du faible revenu est plus élevée lorsque la population atteint 60 à 64 ans. Cet entre-deux s'avère particulièrement risqué pour les travailleuses et travailleurs ayant de faibles qualifications, qui ne disposent pas de revenus de retraite privés suffisants, et qui sont confrontés à une sortie anticipée d'activité sur le marché du travail. L'objectif de cette présente étude est d'expliquer pourquoi le taux de faible revenu est plus élevé dans ce groupe d'âge, en distinguant les sources de revenus et les situations par rapport au marché du travail. Les données sont extraites des fichiers maîtres de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR).

Le faible revenu est plus élevé pour les personnes de 60 à 64 ans

Le faible revenu est plus élevé chez les personnes âgées de 60 à 64 ans, comparé à celles âgées de 25 à 54 ans, et même celles âgées de 55 à 59 ans. La figure 1 présente les taux de faible revenu entre 2000 et 2010 selon la *Mesure du panier de consommation* (MPC) pour ces trois groupes d'âge. Depuis 2000, on voit qu'au Québec, ce taux est toujours plus élevé pour les personnes de 55 à 64 ans. Cependant, à partir de 2005, les tendances entre les taux des personnes de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans prennent des directions opposées. Alors que le faible revenu des 55-59 ans tend à diminuer pour atteindre 11 % en 2010, avoisinant celui des 25-54 ans (10 %), celui des 60-64 ans tend au contraire à augmenter, pour atteindre 17 % en 2010. La différence de 8 points de pourcentage, en 2010, entre les taux des personnes de 60 à 64 ans et de 25 à 54 ans est significative (tableau A-1, en annexe[2]). Aussi, la différence de 6 points entre les taux des personnes de 60 à 64 ans et de 55 à 59 ans est significative[3].

Ce constat étant fait, nous allons maintenant montrer, en utilisant la dernière année disponible, que le taux de faible revenu plus élevé chez les personnes âgées de 60 à 64 ans s'explique essentiellement par leur surreprésentation parmi les personnes qui ne travaillent pas, et dont le revenu provient principalement de sources publiques.

Figure 1

Taux de faible revenu (MPC), selon le groupe d'âge, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2000-2010

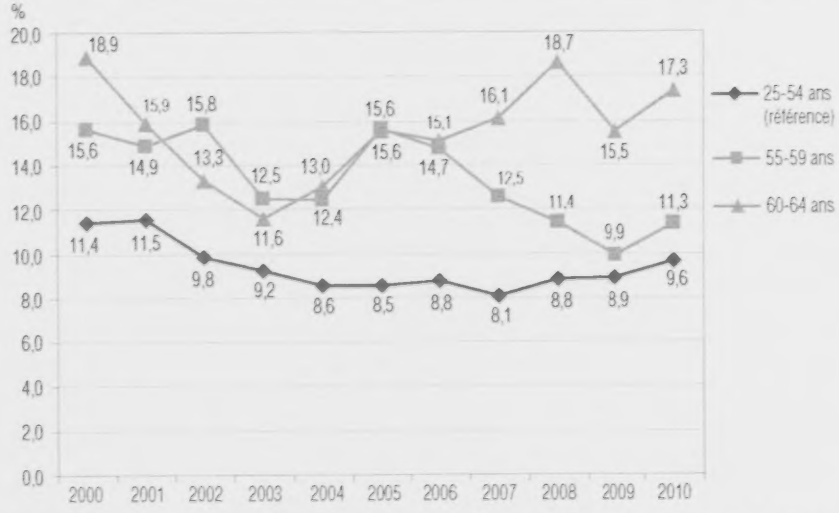

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'auteur remercie Frédéric Savard du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour ses commentaires formulés sur la version préliminaire.
2. En effet, cette différence est significative par le fait que les intervalles de confiance des deux estimations (de taux de faible revenu) ne se chevauchent pas.
3. Dans ce cas, les deux intervalles de confiance se chevauchent légèrement, comme on peut le constater au tableau A-1. Le non-chevauchement de deux intervalles de confiance implique que les estimations diffèrent significativement. À l'inverse, leur chevauchement, lorsqu'il est limite, n'implique pas nécessairement qu'elles sont équivalentes. Pour valider le résultat, nous avons donc procédé à un test de différence; son résultat indique que les taux de faible revenu des 55-59 ans et des 60-64 ans diffèrent effectivement, au seuil de signification de 5 % ($p = 0,04$, données non montrées).

Cette démonstration sera effectuée en trois étapes. Premièrement, on distinguera un ensemble de situations relatives au marché du travail combiné aux principales sources de revenus afin de découvrir, tous âges confondus, que le fait de ne pas travailler tout en bénéficiant principalement de revenus de sources publiques induit un taux de faible revenu particulièrement élevé. Deuxièmement, on montrera que les personnes âgées de 60 à 64 ans sont surreprésentées dans cette situation. Troisièmement, on établira que ce n'est donc pas l'âge en soi qui explique les différences dans les taux de faible revenu, mais les sources de revenus et la présence au travail.

Le faible revenu est plus élevé parmi les personnes ne travaillant pas et dont le revenu est principalement de sources publiques

Un ensemble de cas a été retenu en conjuguant le temps travaillé et la principale source de revenus. Pour chaque personne, on identifie trois situations possibles relativement au temps travaillé : 1) travaille à temps plein toute l'année; 2) ne travaille pas à temps plein toute l'année; 3) ne travaille pas de l'année. Aussi, deux situations par rapport au revenu annuel de la personne sont retenues : 1) le revenu est principalement de sources privées; 2) de sources publiques[4]. Pour que le revenu soit principalement de sources privées, il suffit que l'une ou l'autre des sources que sont les gains (c.-à-d. les revenus de travail), les revenus de placement, les prestations de retraite privées et les autres revenus privés, représentent la principale source de revenus pendant l'année de référence. Autrement, le revenu est de sources publiques, à savoir que le total des transferts gouvernementaux[5] est plus élevé que chacune des quatre sources privées susmentionnées.

En croisant les trois situations relatives au temps de travail aux deux situations eu égard au revenu, on obtient six cas, libellés n° 1 à n° 6 (figure 2). Toutefois, en raison de renseignements manquants dans l'EDTR sur le temps de travail pour certains répondants, deux autres cas sont ajoutés et traduisent la non-réponse à cette dimension, ce qui porte à huit le nombre total de cas. Par contre, bien que les estimations relatives à ces deux derniers cas soient présentées dans les tableaux, elles ne seront pas commentées en détail.

On constate au tableau 1 que le faible revenu des personnes de 25 à 64 ans augmente à mesure que la présence au travail diminue, et lorsque le revenu provient principalement de sources publiques. Ainsi, le taux de faible revenu est presque nul pour les personnes qui travaillent à temps plein toute l'année tout en tirant essentiellement leurs revenus de sources privées (2 %), ce qui est significativement inférieur à la moyenne d'ensemble (11 %). Ce taux ne diffère pas de la moyenne dans les cas suivants : pas de travail à temps plein toute l'année conjugué à un revenu provenant principalement de sources privées (cas n° 3, 10 %) et aucun travail au cours de l'année combiné à un revenu essentiellement de sources privées (cas n° 5, 13 %). Le taux est supérieur à la moyenne – bien que non significativement – dans les cas suivants : un travail à temps plein toute

Tableau 1

Taux de faible revenu (MPC), selon le temps de travail croisé à la principale source de revenus, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010

	Temps de travail		Travaille à temps plein toute l'année		Ne travaille pas à temps plein toute l'année		Ne travaille pas de l'année		Pas de réponse		Ensemble
	Revenu est principalement de sources ...		Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	
	Cas		n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6	n° 7	n° 8	
Taux de faible revenu (MPC)	Estimation	%	2,1	18,3	10,3	19,4	12,6	37,5	5,4	40,6	10,7
	Borne inférieure	%	1,2	3,7	7,4	9,3	6,5	31,8	2,9	30,6	9,4
	Borne supérieure	%	3,1	32,9	13,3	29,6	18,8	43,2	7,9	50,7	12,0
Effectif (incluant les personnes hors faible revenu)		n	2 007 700	74 200	662 200	132 600	277 200	509 000	590 300	158 600	4 411 800

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliqués.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Les personnes sans revenus font aussi partie de cette catégorie. Leur nombre est cependant plus restreint.

5. Dans la population concernée ici, qui est âgée de 25 à 64 ans, les transferts gouvernementaux comprennent les prestations d'assurance-emploi, d'assistance sociale, les prestations du RRQ et les autres transferts, principalement composés des crédits de taxe sur les produits et services et des crédits d'impôt provinciaux.

l'année conjugué à une source de revenus principalement publique[6] (cas n° 2, 18 %), et pas de travail à temps plein toute l'année combiné à une source de revenus principalement publique (cas n° 4, 19 %).

En excluant le cas n° 8, c'est pour le cas n° 6 que le taux de faible revenu se démarque le plus (37 %). Il s'agit des personnes qui ne travaillent pas au cours de l'année et dont les revenus reposent essentiellement sur des sources publiques. Le taux est significativement plus élevé que les cas n° 1 et n° 3 impliquant une présence au travail avec prédominance de sources privées et même celui impliquant une présence partielle au travail avec une prédominance de sources publiques (cas n° 4)[7].

Dans le même ordre d'idées, le taux élevé de 41 % constaté dans le cas de personnes dont le revenu est principalement de sources publiques, mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information sur le temps de travail (cas n° 8), suggère qu'en fait la majorité de ces personnes n'ont pas travaillé de l'année.

Figure 2

Temps de travail croisé à la principale source de revenus, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010

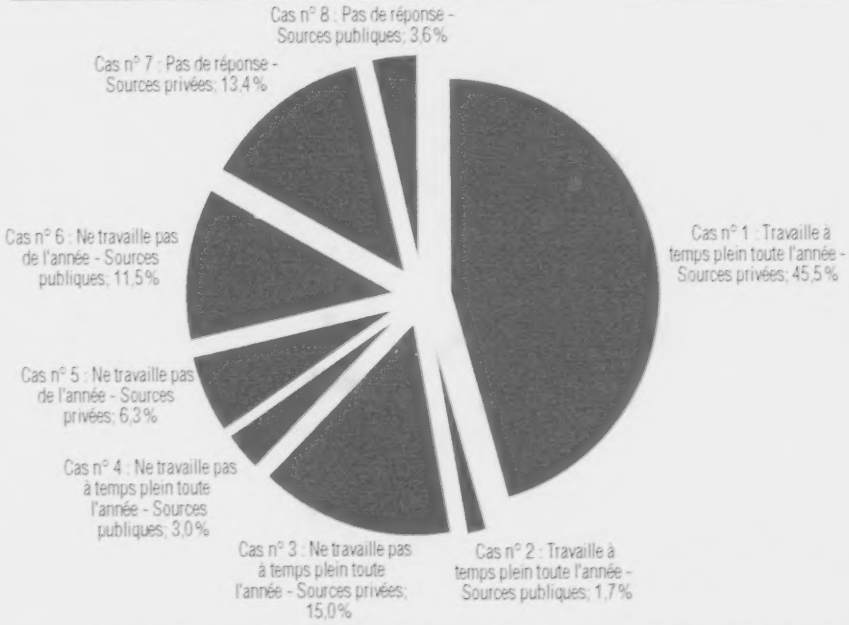

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les personnes âgées de 60 à 64 ans sont en surnombre parmi celles ne travaillant pas et dont le revenu est principalement de sources publiques

La ventilation entre l'âge et les huit cas combinant temps de travail et sources de revenus est présentée au tableau 2. La répartition des personnes selon les groupes d'âge par cas permet d'identifier dans quels cas les personnes de 60 à 64 ans sont en surnombre. Deux cas ressortent clairement : pas de travail durant l'année combiné à un revenu essentiellement de sources privées (cas n° 5) et pas de travail durant l'année conjugué à un revenu principalement de sources publiques (cas n° 6). Dans ces deux cas, le pourcentage de personnes âgées de 60 à 64 ans, parmi l'ensemble des 25 à 64 ans, est respectivement de 49 % et de 26 %, contre seulement 11 % pour l'ensemble. Ces pourcentages sont significativement supérieurs à ceux des quatre cas impliquant une présence au travail, dont les pourcentages sont 5 % et 8 % (cas n° 1 et n° 3, où le revenu est principalement de sources privées) ou 6 % (cas n° 2 et n° 4, où il est principalement de sources publiques).

Ainsi, on constate qu'une personne sur deux se retrouvant parmi le cas n° 5 est âgée de 60 à 64 ans. Il s'agit vraisemblablement de travailleuses et travailleurs ayant pris une retraite anticipée, et dont le revenu privé de retraite apparaît relativement suffisant puisque le taux de faible revenu des personnes de 25 à 64 ans pour ce cas (13 %) ne diffère pas de la moyenne des huit cas (11 %, voir tableau 1).

Aussi, les personnes de 60 à 64 ans sont surreprésentées parmi celles qui n'ont pas travaillé dans l'année et qui ont bénéficié principalement de revenus de sources publiques (cas n° 6). Ces personnes sont cette fois plus à risque d'être à faible revenu. En effet, le taux de faible revenu parmi les personnes de 25 à 64 ans et qui se retrouvent dans le cas n° 6 est presque quatre fois plus élevé que pour les huit cas confondus (tableau 1)[8].

6. Il peut sembler surprenant que l'on puisse travailler toute l'année sans que le revenu de ce travail surpasse l'ensemble des revenus issus de transferts gouvernementaux. Cette situation, qui demeure rare (car touchant seulement 2 % de la population des 25 à 64 ans) comprend des personnes dont la précarité d'emploi est extrême (comme ce pourrait être le cas de certains travailleurs indépendants ayant eu peu de contrats payants), ou dont les formes de transferts gouvernementaux sont peu associées au revenu de travail.

7. On peut le confirmer par le fait que l'intervalle de confiance de l'estimation de 37 % pour le cas n° 6 ne chevauche ni ceux des estimations relatives aux cas n° 1 et n° 3, ni celui de l'estimation relative au cas n° 4.

8. Par ailleurs, d'après la largeur élevée de l'intervalle de confiance du pourcentage des personnes âgées de 60 à 64 ans dans le cas résiduel n° 8, on ne peut conclure que ce cas contient significativement en surnombre des personnes de cet âge, bien qu'il soit associé à un fort taux de faible revenu (41 %, voir tableau 1).

Tableau 2

Distribution par groupe d'âge, selon le temps de travail croisé à la principale source de revenus, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010

	Temps de travail		Travaille à temps plein toute l'année		Ne travaille pas à temps plein toute l'année		Ne travaille pas de l'année		Pas de réponse		Ensemble
	Revenu est principalement de sources ...		Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	Privées	Publiques	
	Cas		n° 1	n° 2	n° 3	n° 4	n° 5	n° 6	n° 7	n° 8	
25-54 ans	**Estimation**	%	**83,6**	**91,8**	**78,5**	**88,0**	**26,6**	**59,0**	**82,3**	**73,4**	**76,1**
	Borne inférieure	%	82,0	83,7	75,0	82,3	19,9	54,6	78,1	62,6	76,1
	Borne supérieure	%	85,2	100,0	82,0	93,7	33,3	63,4	86,5	84,1	76,1
55-59 ans	**Estimation**	%	**11,4**	**2,6**	**13,1**	**6,2**	**24,7**	**14,7**	**10,8**	**9,8**	**12,5**
	Borne inférieure	%	10,0	0,0	10,4	1,4	19,0	11,3	7,9	3,9	11,6
	Borne supérieure	%	12,9	5,2	15,9	10,9	30,4	18,1	13,7	15,7	13,3
60-64 ans	**Estimation**	%	**4,9**	**5,6**	**8,3**	**5,9**	**48,7**	**26,3**	**6,9**	**16,8**	**11,4**
	Borne inférieure	%	3,9	0,0	6,4	2,6	41,7	22,1	4,3	7,6	10,6
	Borne supérieure	%	6,0	13,3	10,3	9,1	55,7	30,5	9,5	26,0	12,2
25-54 ans	Effectif	n	1 678 600	68 200	520 000	116 600	73 800	300 300	485 600	116 400	3 359 500
55-59 ans		n	229 700	1 900	86 900	8 200	68 400	74 800	63 900	15 600	549 600
60-64 ans		n	99 300	4 100	55 300	7 800	135 000	133 800	40 800	26 600	502 800

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de faible revenu plus élevé chez les personnes âgées de 60 à 64 ans s'explique par le fait qu'elles ont plus tendance à ne pas travailler tout en ayant un revenu principalement de sources publiques

L'analyse des tableaux 1 et 2 nous a permis de constater que le cas n° 6, qui fait référence à l'absence de travail et un revenu essentiellement de sources publiques, est lié à la fois à un faible revenu significativement plus élevé et à une présence significativement accrue de personnes âgées de 60 à 64 ans. Compte tenu de ces deux constats combinés, une hypothèse est que la différence de taux de faible revenu entre les personnes âgées de 60 à 64 ans et les plus jeunes en 2010 s'explique par l'intermédiaire de ce cas. Rappelons que le taux des 60-64 ans s'élevait à 17 %, contre 10 % entre 25 et 54 ans et 11 % entre 55 et 59 ans.

Tableau 3

Taux de faible revenu (MPC), selon le cas et le groupe d'âge, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2010

Taux de faible revenu			Cas n° 6	Autres cas	Ensemble
25-54 ans	**Estimation**	%	**37,6**	**6,9**	**9,6**
	Borne inférieure	%	30,0	5,5	8,1
	Borne supérieure	%	45,1	8,3	11,1
55-59 ans	**Estimation**	%	**38,7**	**7,0**	**11,3**
	Borne inférieure	%	25,0	4,0	8,0
	Borne supérieure	%	52,5	10,0	14,6
60-64 ans	**Estimation**	%	**36,7**	**10,3**	**17,3**
	Borne inférieure	%	27,2	5,8	13,0
	Borne supérieure	%	46,1	14,8	21,7
25-54 ans	Effectif	n	300 300	3 059 200	3 359 500
55-59 ans		n	74 800	474 700	549 600
60-64 ans		n	133 800	368 900	502 800

Note : les erreurs-types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Cette hypothèse doit cependant être validée empiriquement. Pour ce faire, il suffit d'établir que l'influence de l'âge sur les taux de faible revenu cesse d'être significative lorsque ce cas n° 6 est en cause. Le tableau 3 présente les taux de faible revenu par groupe d'âge, selon le fait d'être ou non dans ce cas. On constate effectivement que parmi les personnes ne travaillant pas de l'année et vivant essentiellement de revenus de sources publiques, les taux de faible revenu ne sont pas différents d'un groupe d'âge à l'autre : 38 % pour les 25-54 ans, 39 % pour les 55-59 ans et 37 % pour les 60-64 ans. Les taux de faible revenu, pour les personnes ne répondant pas au cas n° 6, sont respectivement de 7 %, 7 % et 10 %, et les différences ne sont pas significatives non plus. En somme, en contrôlant pour les sources de revenus publiques et l'absence de travail, on élimine l'effet de l'âge sur le taux de faible revenu[9]. Autrement dit, cet effet ne tient qu'à la présence accrue des plus âgées dans une situation impliquant un faible revenu particulièrement élevé[10].

Mais quelles sont les sources de revenus des personnes âgées de 60 à 64 ans ne travaillant pas et dont le revenu est principalement de sources publiques?

Une fois établi que le taux de faible revenu chez les personnes âgées de 60 à 64 ans s'explique par leur surreprésentation parmi les personnes ne travaillant pas et bénéficiant principalement de sources de revenus publiques, il s'avère pertinent de décortiquer quelles sont leurs sources de revenus. Le tableau 4 présente les revenus moyens perçus par sources de revenus ainsi que leur répartition dans le revenu total (avant impôt). Les sources de revenus identifiées sont les suivantes : revenus de travail, revenus de placement, prestations de retraite privées, autres revenus privés, prestations d'assurance-emploi, prestations d'assistance sociale, prestations du RRQ, indemnités pour accidents de travail, autres revenus publics (incluant principalement les crédits de taxe sur les produits et services et les crédits d'impôt provinciaux) et le revenu total.

Les données de ce tableau montrent que 86 % du revenu total des personnes âgées de 60 à 64 ans sans travail, et dont les revenus sont essentiellement de sources publiques, provient effectivement de sources publiques, le tout correspondant à un montant moyen de 8 700 $. La contribution des types de transferts va comme suit. Les prestations du RRQ représentent 34 % du revenu total (3 400 $), les autres revenus publics 20 % (2 100 $), les prestations

Tableau 4

Sources de revenus détaillées, personnes âgées de 60 à 64 ans, ne travaillant pas de l'année et dont le revenu est principalement de sources publiques, Québec, 2010

	Revenu moyen			Revenu moyen, en pourcentage du revenu total moyen		
	Estimation	Borne inférieure	Borne supérieure	Estimation	Borne inférieure	Borne supérieure
	$			%		
Revenus de travail	100	0	200	0,7	0,0	1,7
Revenus de placement	400	100	600	3,6	1,5	5,6
Prestations de retraite privées	800	400	1 200	7,9	3,8	12,0
Autres revenus privés	200	100	300	2,1	0,9	3,4
Total des sources privées	**1 500**	...	...	**14,3**	...	...
Prestations d'assurance-emploi	800	200	1 300	7,7	2,9	12,5
Prestations d'assistance sociale	1 600	1 000	2 200	16,0	9,5	22,5
Prestations du RRQ	3 400	2 800	4 100	33,7	27,4	39,9
Indemnités pour accidents de travail	800	200	1 500	8,2	2,2	14,2
Autres revenus publics	2 100	1 300	2 800	20,2	12,7	27,7
Total des sources publiques	**8 700**	...	...	**85,7**	...	...
Revenu total	**10 200**	**8 800**	**11 500**	**100**	**100**	**100**

Note : les erreurs types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

9. À l'aide d'une régression logistique, on a également vérifié que l'effet de l'âge sur le risque de faible revenu disparaît en contrôlant pour ce cas (données non montrées).

10. Au contraire, si la distribution de l'âge avait été identique d'un cas à l'autre, le taux de faible revenu général des 60-64 ans serait tombé à 13 %, contre 11 % pour les 55-59 ans et 10 % pour les 25-54 ans, au lieu de 17 %, 11 % et 10 % respectivement (données non montrées). À ce moment, aucune différence significative d'âge dans le faible revenu n'aurait été décelée.

d'assistance sociale 16 % (1 600 $), les indemnités pour accidents de travail et les prestations d'assurance-emploi respectivement 8 % (800 $). Seulement 14 % des revenus totaux proviennent de sources privées, dont 8 % de prestations de retraite privées (800 $). Les revenus de travail[11], de placement et les autres revenus privés ont, par ailleurs, un apport négligeable dans le revenu total (6 %).

Conclusion

Dans cette étude, nous sommes partis du constat que le taux de faible revenu des personnes âgées de 60 à 64 ans est plus élevé que celui des personnes âgées de 25 à 54 ans, et même de 55 à 59 ans. Depuis 2005 en outre, le taux de faible revenu des 60-64 ans a augmenté, alors que celui des 55-59 ans a convergé vers celui des 25-54 ans.

Nous avons montré que la différence de taux de faible revenu en 2010, au désavantage des 60-64 ans, s'explique essentiellement par le fait qu'elles ont plus tendance à ne pas travailler, tout en comptant essentiellement sur des revenus de sources publiques pour assurer leur subsistance.

Le fait que les prestations du RRQ constituent la source contribuant le plus (34 %) au revenu total des personnes âgées de 60 à 64 ans sans travail et vivant essentiellement de revenus de sources publiques montre cependant qu'une bonne part de celles-ci ont été actives par le passé sur le marché du travail. Mais parallèlement, les faibles montants perçus en revenus de retraite privés laissent croire que les emplois obtenus ont été précaires, ou qu'il a été difficile pour ces personnes de se repositionner sur le marché du travail après une perte d'emploi. Ce n'est qu'à 65 ans – âge où elles pourront accéder aux prestations de la sécurité de la vieillisse et du supplément de revenu garanti – que leur situation s'améliorera. Les données récentes montrent en effet qu'en 2010, le taux de faible revenu MPC est inférieur à 6 %[12] une fois atteint l'âge de 65 ans (Crespo & Rheault, 2013, p. 49).

Mais entretemps, les personnes âgées de 60 à 64 ans dans cette situation se trouvent à « passer à travers les trous » du système de protection sociale. Cette expression est empruntée à Leblanc & McMullin (1997), deux analystes qui avaient étudié les difficultés découlant de la sortie anticipée d'activité, pour le sous-groupe de la population ayant perdu son emploi ou ayant de faibles perspectives d'emploi, tout en ne disposant pas d'une protection sociale privée adéquate.

Références bibliographiques

CRESPO, Stéphane et Sylvie RHEAULT (2013). *Revenu, faible revenu et inégalité de revenu : Portrait des Québécoises et des Québécois de 55 ans et plus vivant en logement privé*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 124 p.

LEBLANC, Suzanne, et Julie Ann McMULLIN (1997). « Falling through the Cracks: Addressing the Needs of Individuals between Employment and Retirement », *Analyse de Politiques*, vol. XXIII, n° 3, p. 289-304.

11. Comme le cas réfère à des personnes ne travaillant pas de l'année, les revenus de travail devraient en principe être nuls. Mais la moyenne de 100$ au chapitre de ces revenus s'explique probablement par des revenus résiduels versés, une fois le lien d'emploi terminé, par l'intermédiaire de paiements forfaitaires.

12. Cette estimation concerne l'ensemble de la population, sans égard à la situation en regard du temps de travail et aux sources de revenus. On peut cependant penser que cette estimation serait également faible dans le cas particulier des personnes ayant vécu la situation décrite ici, soit l'absence de travail et un revenu de sources principalement publiques.

Tableau A-1

Taux de faible revenu (MPC), selon le groupe d'âge, personnes âgées de 25 à 64 ans, Québec, 2000-2010

			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
25-54 ans	Estimation	%	11,4	11,5	9,8	9,2	8,6	8,5	8,8	8,1	8,8	8,9	9,6
	Borne inférieure	%	10,2	10,5	8,7	8,1	7,4	7,4	7,6	7,0	7,4	7,6	8,1
	Borne supérieure	%	12,6	12,6	10,9	10,4	9,7	9,6	9,9	9,2	10,3	10,1	11,1
55-59 ans	Estimation	%	15,6	14,9	15,8	12,5	12,4	15,6	14,7	12,5	11,4	9,9	11,3
	Borne inférieure	%	11,9	11,7	11,9	9,6	9,2	11,7	11,2	9,3	7,9	7,1	8,0
	Borne supérieure	%	19,3	18,2	19,8	15,4	15,6	19,5	18,2	15,7	14,9	12,7	14,6
60-64 ans	Estimation	%	18,9	15,9	13,3	11,6	13,0	15,6	15,1	16,1	18,7	15,5	17,3
	Borne inférieure	%	14,3	11,9	9,5	8,5	9,7	11,6	11,0	12,0	14,7	11,7	13,0
	Borne supérieure	%	23,6	19,9	17,2	14,7	16,4	19,5	19,1	20,3	22,7	19,3	21,7
25-54 ans		k	3 327	3 334	3 339	3 348	3 363	3 378	3 355	3 356	3 357	3 360	3 359
55-59 ans	Effectif	k	402	422	442	467	489	494	502	522	510	546	550
60-64 ans		k	343	358	375	384	396	424	442	449	487	480	503

Note : les erreurs types sur lesquelles se fondent les bornes de l'intervalle de confiance (95 %) ont été calculées au moyen de la méthode d'auto-amorçage (*bootstrap*, en anglais) à partir d'un ensemble de 500 poids répliques.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR), fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Ont collaboré à la réalisation : Esther Frève, révision linguistique
Claudette D'Anjou, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Sylvie Rheault, coordonnatrice des statistiques sur les conditions de vie et le vieillissement
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2406 (poste 3111)
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3e trimestre 2013
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec